

# L'AVENIR DU NORD

Journal hebdomadaire  
fondé en 1897

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

Vol. LXX — No 35  
Saint-Jérôme, mercredi 27 septembre 1967

10¢

## Quand la politique fourre son nez dans l'enseignement . . .

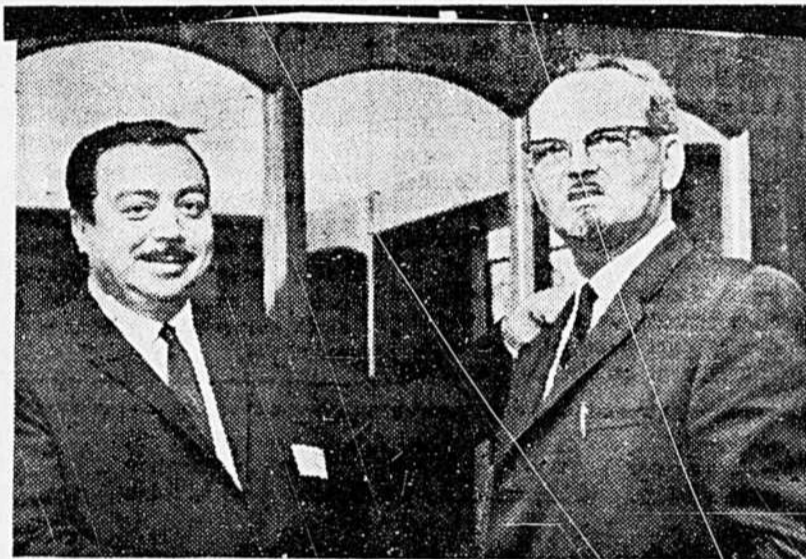
L'hon. Léo Cadieux  
déjà dans la  
besogne



L'hon. Léo Cadieux, le premier Canadien de langue française à occuper le poste de ministre de la Défense nationale du Canada, n'aura pas été bien paisible à la suite de sa nomination comme tel, lundi, le 18 septembre 1967.

Tenu de canceler tous les engagements déjà pris, notamment le banquet offert par General Motors du Canada au (Suite à la page 2)

NOUVEAU PRESIDENT  
DES HEBDOS DU CANADA



Le congrès annuel de l'Association des hebdomadaires de langue française s'est terminé samedi soir à l'hôtel Champlain par un bal. Hier après-midi, on a procédé à l'élection des directeurs de l'Association. M. JEAN-PAUL LEGARE, de l'Echo du Bas Saint-Laurent, a été élu président. Il succède à M. JEAN-JACQUES MERCIER, de La Voix Populaire. Ce dernier reste président honoraire. Ont aussi été élus, M. YVES GAGNON, Le Canada Français, Saint-Jean, 1er vice-président et M. VINCENT RODRIGUE, L'Eclaireur, de Saint-Joseph-de-Beauce, 2e vice-président. M. LUCIEN FONTAINE, de L'Echo Abitibien, Val-d'Or, a été réélu secrétaire-trésorier. On voit ici M. J.-J. MERCIER qui souhaite tout le succès possible à son successeur, M. JEAN-PAUL LEGARE.

J'ai à deux mains applaudi cet extrait du message que le recteur du Séminaire de Sainte-Thérèse, M. l'abbé Charles Valois, adressait aux anciens et aux amis de l'institution, en juillet dernier, et qui concernait particulièrement l'administration du futur collège Lionel-Groulx :

"Ce n'est pas un instrument dans la main de l'Etat. Le ministère de l'Education aura, il est vrai, droit de regard et de contrôle, mais les vraies initiatives devront venir des administrateurs eux-mêmes. Espérons que les premiers administrateurs de notre CEGEP ne seront pas des hommes de paille de l'Etat ou encore moins de la politique. Espérons, au contraire, qu'ils se sentiront investis d'une responsabilité venant du milieu, et que c'est à lui, le milieu, qu'ils auront à répondre de leur administration beaucoup plus qu'à un député ou à un ministre. Il est important de ne pas oublier qu'il y a dans le CEGEP un esprit démocratique qui veut que cette oeuvre soit celle de la population".

C'était à point. J'ai admiré cette prise de position, bien que le mot "espérons" m'ait laissé, dès la première lecture du texte, l'impression qu'il y avait toujours le risque d'une intrusion politique.

Or, l'intrusion politique est venue et, une fois de plus malheureusement, elle a joué. A moins qu'on me prouve le contraire, je soutiendrai qu'il en est ainsi.

Le 29 juin 1967, le comité provisoire du collège Lionel-Groulx recommandait au gouvernement comme premiers administrateurs les noms de huit personnes hautement qualifiées, laissant au gouvernement, tel que le veut le bill 21, le soin d'en choisir cinq.

Ces huit personnes étaient : le Dr Roger Lavigne, de Lachute, président de la C.S. de Lachute ; M. Marc Fortin, directeur de "L'Echo du Nord", membre de la C.S. de la cité de Saint-Jérôme et de la régionale Dollard-des-Ormeaux ; M. René-A. Robert, de Sainte-Thérèse, ingénieur et professeur à l'école Polytechnique de Montréal ; M. Jean Allard, de Sainte-Rose, président de la Cie de biscuits Stuart ; M. Charles Poirier, conseiller en relations industrielles, de Laval-Ouest (régionale des Deux-Montagnes) ; M. Réal Dumas, conseiller en relations industrielles, de Sainte-Thérèse (firme Dion Inc.) ; M. Jacques Duquette, avocat de Sainte-Agathe-des-Monts ; M. Léo Doucet, courtier en assurances, de Nomingue.

Or, le gouvernement provincial fait les CINQ nominations qui suivent :

- 1) Dr Roger Lavigne, de Lachute ;
- 2) M. René-A. Robert, de Sainte-Thérèse ;
- 3) M. Maurice Chartrand, de Saint-Eustache-sur-le-Lac, rédacteur en chef de la revue "Commerce" ;
- 4) M. Paul-Emile Lesage, courtier en assurances, de Mont-Laurier ;
- 5) M. Marcel Léonard, homme d'affaires de Saint-Jérôme.

Autrement dit, des huit noms suggérés le 29 juin par le comité provisoire, le gouvernement n'en choisit que DEUX, et en choisit trois autres selon ses propres caprices. On nous dit qu'une seconde liste de 18 noms aurait par la suite été soumise, et que les noms de MM. Chartrand et Lesage y apparaissaient. S'il en est ainsi, faudrait-il croire que la première liste ne rencontrait nullement l'approbation gouvernementale ?

Sur Messieurs Lavigne et Robert, aucun commentaire. M. Lavigne a une très belle expérience en éducation. M. Robert est attaché à l'une des grandes maisons d'enseignement spécialisé de la province, et sa nomination à la présidence de CEGEP a été bien accueillie.

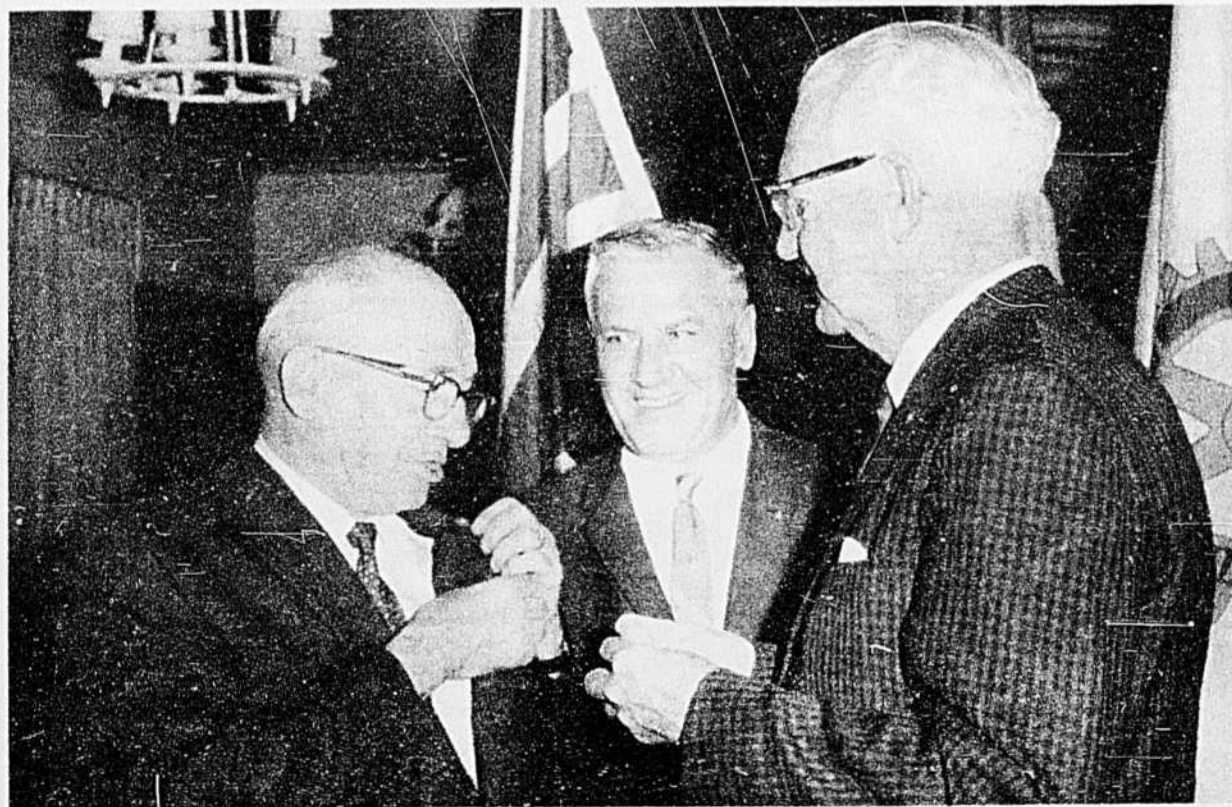
Je connais trop peu M. Chartrand pour présentement faire des commentaires.

Dans les secteurs des régionales Laurentides et Henri-Bourassa, le gouvernement choisit M. Paul-Emile Lesage. J'ignore ses qualifications en matière d'éducation. Je sais qu'il fut le secrétaire de l'hon. Albini Paquette, alors ministre de la Santé, candidat conservateur défait de justesse aux élections fédérales de 1962, etc. Si sa nomination relève de la politique, il faut cependant avouer que M. Lesage jouit dans le comté de Labelle d'un prestige personnel indéniable.

A Saint-Jérôme, le gouvernement choisit M. Marcel Léonard, dont le nom n'aurait jamais été suggéré par le comité provisoire. Je ne suis donc pas surpris que le Conseil de la régionale Dollard-des-Ormeaux (Saint-Jérôme-Lachute) ait déjà, par une résolution officielle, désapprouvé cette nomination. Je la désapprouve également. Quelles sont donc les qualifications de Monsieur Léonard, d'abord en éducation, puis en haute administration, et de quel prestige exceptionnel jouit-il à Saint-Jérôme et dans le comté ? Comme journaliste, il a fait de la politique bleue à pleines doses, et souvent avec une indécence qui n'échappait à personne. Et on se demande si cette nomination n'est pas celle du député provincial, Monsieur Hubert Murray.

Ce qui semble le confirmer, c'est que Monsieur Marc Fortin ait été radicalement écarté. Pourtant, M. Fortin était commissaire à la locale et à la régionale ; il fut l'un des membres les plus dynamiques du comité provisoire, qui l'a fortement recommandé ; il a joué un grand rôle dans la création du présent CEGEP et a pavé indirectement la voie à un futur CEGEP pour les Laurentides. Il est radicalement (Suite à la page 4)

## "LE GOUVERNEUR DE DISTRICT DU ROTARY INTERNATIONAL VISITE LE CLUB DE SAINT-JEROME"



"Photo prise lors de la réunion hebdomadaire du Club Rotary de Saint-Jérôme, à laquelle assistait le gouverneur M. John J. Hayes, du district 704, du Rotary International, dont fait partie le club de Saint-Jérôme, et sur laquelle on reconnaît à gauche l'ancien président M. Lionel Fournier, au centre le président M. Luc Presseau et à droite le gouverneur. Dans son message aux membres, le gouverneur s'est dit satisfait du Club Rotary de Saint-Jérôme, il a fait part de ses impressions

sur la conférence internationale à laquelle il a participé en tant que Gouverneur de district, et enfin il a expliqué ses projets pour l'année en cours et insista sur le développement des clubs actuels plutôt que sur l'expansion du nombre de clubs. Comme le veut le président international, il demanda aux membres de rendre leur appartenance au Rotary efficace en devenant personnellement engagés."



**DENIS HARDY,**

B.A., L.L.L., AVOCAT

336 rue Labelle  
Suite 104

St-Jérôme  
Tél. 438-7447

# L'AVENIR DU NORD

toujours là

336, RUE LABELLE — 438-1350 — ST-JEROME

L'AVENIR DU NORD, mercredi 27 septembre 1967 -3

## QUAND LEO CADIEUX N'ETAIT PAS MINISTRE

Le nouveau ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, a fait partie de la rédaction de LA PRESSE de 1930 jusqu'à 1941. Il fut en 1944 correspondant de guerre du journal, en France et en Angleterre.

M. Roger Champoux, éditorialiste en chef de LA PRESSE, qui l'a bien connu, livre ici quelques aspects moins connus peut-être de la personnalité de M. Cadieux avant son entrée en politique.

Le plus étonnant c'est qu'en ce temps-là Léo Cadieux ne songeait pas du tout à la politique. Sans mépriser ceux qui y consacraient les meilleures années de leur vie, M. Cadieux tenait pour plus flamboyants qu'utiles ces hommes si ardents à servir le bon peuple.

Entré dans le journalisme par la grande porte du journal LA PRESSE, notre confrère se sentit tout de suite heureux dans un milieu beaucoup moins sévère qu'aujourd'hui. Les bonnes heures de la vie de bohème il sut les partager avec des camarades qui avaient un haut respect pour ce jeune homme élégant, raffiné, infiniment soucieux de sa mise et dont le vocabulaire s'émaillait de mots recherchés. Nous ne mimes pas de temps à découvrir sous l'écorce du reporter débutant, l'esthète désireux d'embellir l'existence en pratiquant un subtil art de vivre. Bousculé comme nous tous par le cruel quotidien, oeuvrant dans des conditions impossibles, rédigeant des papiers contre la montre, Léo Cadieux aurait pu être irascible, exacerbé. Eh! non, il avait le sourire! Le directeur du journal, bourru comme il se doit mais observateur, jugea que M. Cadieux serait un idéal secrétaire de la rédaction. . .

car dans notre milieu l'affabilité était d'une qualité rare.

Ce métier délicat, recevoir tous ces gens, les écouter, être en colère avec eux, plaisanter avec eux ou rugir. . . M. Cadieux l'exerça plusieurs années avec une maestria qui le surprit lui-même. Suis-je fait pour servir le public? se demandait-il parfois. Ses confrères l'encourageaient dans cette voie car les qualités de chef s'indiquaient chez celui qui, en fait, allait devenir précisément cela. Correspondant de LA PRESSE à Paris pendant quelques années, M. Cadieux avait fait le tour de notre petit monde lorsqu'il se lança dans les affaires de l'édition. Le reste est connu.

Ce qui l'est moins c'est Léo Cadieux, journaliste. Faites-lui raconter son premier compte rendu de funérailles (par rigueur professionnelle il assista au déjeuner de la famille. . . ce qui lui fit rater l'édition du jour); qu'il revive avec vous les heures fébriles d'une époque où le "scoop" était un événement, où la concurrence entre confrères était loyale mais combien féroce; qu'il vous dise son amour du beau livre relié, de la page superbement écrite où le poète respirait le souffle de l'envolée héroïque; qu'il retrou-

ve les compagnons de cette époque et tout de suite c'est un torrent de bonnes histoires comme noter métier, trop discipliné hélas! est désormais incapable d'en vivre. Je sais que l'ami Cadieux a conservé un souvenir nostalgique de ces années fécondes, bruyantes, exaltantes parce qu'elles lui ont apporté une expérience sans pareille: connaître l'homme, son comportement imprévisible, deviner ses réactions et découvrir les motifs qui animent ses enthousiasmes et motivent ses volteface. C'est en exerçant le métier de journaliste que Léo Cadieux est insensiblement devenu un homme politique. Je revois le secrétaire de rédaction qui savait si bien écouter; je revois le reporter qui fignolait sa copie, je me souviens du correspondant à l'étranger qui s'extasiait devant le Paris libéré. Aujourd'hui l'homme politique sait toujours écouter; ses discours, rares mais au point, sont de la copie revue avec soin et corrigée, fignée quoi. Quant à l'enthousiasme, les années lui ont imposé un ton moins romantique mais la flamme intérieure répand la même brillance.

Roger Champoux

LA PRESSE — 20 sept.

## en attendant la verte

PAR  
J.-GEO.  
DUNNIGAN



Le recrutement du Jeune Commerce, une occasion pour parler un peu de ce mouvement dont la popularité grandit sans cesse, et qui s'affirme de plus en plus, comme en même temps qu'un moyen pour ses membres de parfaire leur formation, un organisme intermédiaire de plus en plus écouté.

La formule même des Jeunes Chambres en est une fort attrayante par le style qui est le sien, donnant à chaque membre l'occasion renouvelée et permanente de se manifester dans les multiples comités qui existent.

Voilà un groupement de jeunes hommes (et de jeunes femmes) qui, par le fait même de cet "aspect jeune", évite au départ, les sujets tabous, les procédures lentes et ennuyeuses, les habitudes ou les traditions qui ne valent en fait que ce qu'elles valent, c'est-à-dire, en de nombreux cas, pas grand chose de progressif.

Le mouvement Jeune Chambre est vraiment "dans le vent et dans le bain", et n'a pas à s'encombrer d'un passé et d'habitudes qui sont d'un autre temps.

De plus en plus, tous les domaines de l'activité humaine sont abordés, avec des yeux neufs, donc avec une objectivité plus accrue. On ne veut pas, comme c'est malheureusement le cas dans d'autres organismes, à tout prix imposer "son" idée et n'en plus sortir, mais au contraire, la discussion est la plus large possible et en conséquence produit des résultats efficaces.

Pas de préjugés au départ. . . tout peut être possible.

Ce dynamisme manifesté un peu partout dans la province par ce mouvement pourrait servir d'exemple aux aînés des "Chambres de Commerce", qui çà et là, semblent quelque peu se scléroser. . .

Et ceci nous paraît fort valable et évident pour notre région immédiate.

Tout change et évolue tellement vite à notre époque qu'il faut que les hommes "suivent le mouvement au même rythme" à la fois au niveau des idées et à celui des réalisations concrètes.

Objectif vers lequel tend parfaitement le mouvement Jeune Chambre qui veut assurer la formation "évolutive" de l'individu en même temps que devenir une voix écoutée, parce que très représentative, d'une nouvelle génération.

Le greffier adjoint soumet au Conseil un rapport du directeur des services Feu et Police en date du 18 septembre 1967, montrant les billets pour infractions au règlement de la circulation décernés par ce département au cours de la semaine du 10 septembre au 16 septembre 1967, de même que les causes de vitesse durant cette même période; messieurs les échevins Guy-A. Piché et Rosario Latreille demandent alors au directeur des services Feu et Police d'exercer une surveillance plus étroite sur les rues Labelle, Fournier et St-Georges pour les cas de vitesse et de voir à faire

(Suite à la page 5)

## anglais espagnol cours de conversation

Bénéficiez de nos 90 années  
d'expérience et de recherches

Devenez parfait bilingue, trilingue. . .  
Entière garantie chez Berlitz.

Leçons particulières — Cours collectifs

Jour — Soir

Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

École

### Berlitz

Langues vivantes

ST-JEROME

480, rue St-Georges, Tél.: 436-1398

ST-THERESE

99, rue St-Joseph, Tél.: 435-1818

Veuillez prendre avis que à partir du

### 1er OCTOBRE 1967

mon bureau de comptable sera déménagé  
dans un nouveau local situé au numéro

37 rue LEGAULT, ST-JEROME

Téléphone: 438-4194

**PAUL BROUSSEAU,** A.P.A.

Auditeur Public Accrédité

# l'editorial

## LA BÊTE NOIRE DE L'ÉCOLE

Les parents dont les souvenirs embrassent toute une génération se rappelleront, non sans sourire, les clameurs que faisaient alors retentir les protagonistes de la méthode phonique contre les innovateurs qui prônaient l'enseignement de la lecture par la méthode globale. Par la même occasion, ils pourront évoquer le scandale qui secoua notre chrétienté quand on bannit de la petite école les formules théologiques du petit catéchisme. Je tiens à les prévenir, ces mêmes parents sont sur le point d'être secoués par une autre bombe quand leurs enfants leur répéteront qu'aujourd'hui apprendre à compter n'est plus l'unique objectif que vise l'étude des mathématiques. Avant de poursuivre convenons de bonne grâce que ces différentes secousses qui ont ébranlé l'une après l'autre le monde de l'éducation n'avaient d'autre but que d'amener les élèves à mieux comprendre ce qu'ils devaient apprendre.

Qui ne se souvient encore des trucs que l'on nous enseignait autrefois en mathématiques et que nous mémorisions sans trop y voir clair. Nous n'avions qu'une très vague idée que notre système numérique était à base 10 et cependant on nous disait en nous enseignant la soustraction : On emprunte un sur le voisin qui vaut 10. Quand le temps était venu de nous initier à la division de fractions on nous disait : Renversez la deuxième fraction. Après quelques années d'un apprentissage laborieux avec les fractions on nous faisait entrer sans préambule dans le monde mystérieux des nombres décimaux où nous étions hantés par la place du point. Comme nous avions grandi, nous pouvions affronter le pourcentage. La formule était très claire quand il fallait comparer 50% et  $\frac{1}{2}$ , mais il n'y avait pas de formule pour jouer avec  $\frac{1}{2}\%$ . A notre entrée à l'école secondaire on ajoutait à notre liste deux nouveaux manuels de mathématiques, un pour l'algèbre et un pour la géométrie. Du premier il fallait retenir, entre autres choses, qu'un moins par un moins donnait un plus et que dans la multiplication il fallait additionner les exposants. Le second nous présentait un nombre incalculable de théorèmes indigestes qu'il fallait mémoriser sans avoir trop besoin d'utiliser ses facultés de raisonnement. Quand nous étions sur le point de terminer nos études, on nous donnait encore deux autres manuels de mathématiques pour nous initier à la géométrie analytique et à la trigonométrie. Il est probable que les professeurs du temps savaient que la géométrie analytique n'était rien autre que l'application de l'algèbre à la géométrie, mais ils ne semblaient pas trop enclins à faire ce rapprochement. Quand aux professeurs de trigonométrie qui, bien tardivement, nous mettaient en présence de la notion de fonction, ils n'auraient pas perdu leur prestige s'ils nous avaient dit que depuis des années nous faisons, sans le savoir, des applications de cette notion. Le résultat de cet enseignement fut que les mathématiques faisaient figure de bête noire dans toutes les écoles.

Avec l'enseignement renouvelé des mathématiques, surtout avec celui qui se base sur la théorie des ensembles, on va faire fi des trucs et des moyens mnémotechniques pour s'attacher plutôt à quelques définitions et postulats que l'élève

comprendra tout d'abord intuitivement et dont il suivra le développement à mesure qu'il atteindra les limites de l'ensemble dont il fait l'étude tout comme s'il montait un escalier bien éclairé et muni de rampes. Quand un enfant se présente à l'école pour la première fois, il a déjà une idée de l'ensemble qu'est sa famille et il sait que la relation qui l'unit à sa mère est différente de celle qui l'unit à son frère. S'il s'est déjà amusé à bâtir des châteaux de cartes, il a réalisé que la structure d'un château à un étage était différente de celle d'un gros château à deux ou trois étages. Cet enfant devenu élève va être amené à faire des applications sur l'ensemble des nombres et il va voir se préciser dans son esprit ces mêmes notions d'ensembles, de relations, de fonctions et de structures; notions qui resteront substantiellement les mêmes de l'école primaire à l'université et qui s'appliqueront tout aussi bien à n'importe quelle branche des mathématiques. Très tôt il fera de l'algèbre sans le savoir et il appliquera sans difficulté à des points, des droites ou des plans les notions ensemblistes déjà assimilées. Bientôt il sera prêt à résoudre en vecteurs les équations algébriques qu'on lui proposera et le fait d'opérer sur des couples de nombres ne présentera pour lui aucune difficulté.

Quels avantages peut-on espérer voir les élèves retirer de cet enseignement renouvelé? L'intégration de toutes les branches de la mathématique dans un système de principes bien structuré ne les exposera plus à la dispersion mentale et les libérera de l'impression de mystère qui entourait autrefois la présentation de chaque nouvelle formule. L'usage constant qu'ils feront de procédés inductifs et surtout déductifs, c'est-à-dire l'habitude qu'ils acquerront de passer de l'analyse à la synthèse par un raisonnement rigoureux, leur vaudra cet esprit logique qui caractérise un adulte. Sur un plan plus pratique, l'enseignement des mathématiques par la théorie des ensembles va permettre une économie de temps très appréciable puisqu'il ne sera plus nécessaire de soumettre les élèves à des séries d'exercices d'apprentissage (drills) interminables. D'une part, ils n'auront plus besoin de ces exercices qui devaient leur aider à mémoriser un tas de formules disparates parce qu'ils auront une meilleure intelligence des principes en cause; d'autre part, ils acquerront beaucoup plus tôt des notions qui, jusqu'ici, étaient réservées aux élèves plus avancés. De plus, l'intégration des mathématiques permettra un passage plus facile d'un niveau d'étude au suivant et même d'une orientation d'un élève vers un autre. En somme, cette nouvelle approche mettra les élèves en état de mieux comprendre le monde dans lequel ils évolueront demain.

Il se peut que nous entendions quelque temps encore les récriminations des parents qui ne pourront plus faire les devoirs de leurs enfants et peut-être même les protestations de quelques rares professeurs trop bien installés dans leur petite routine. Souhaitons seulement qu'un excès de prudence n'entrave pas le renouveau indispensable à l'enseignement des mathématiques, cette science qui, de plus en plus, vient à la rescousse non seulement des sciences exactes, mais aussi des sciences de l'homme.

Roger Lapointe.

## Les F. Notre-Dame : une conscience plus vive de s'engager dans le milieu

Une conscience plus vive qu'ils ont l'obligation de s'engager dans leur milieu : c'est l'impression qu'ont rapportée de leurs journées d'étude nationales les couples des Foyers Notre-Dame canadiens qui s'étaient réunis à Cap-Rouge, en fin de semaine dernière, au campus du Séminaire Saint-Augustin. Cent soixante personnes, couples responsables et aumôniers des sections disséminées en 18 diocèses, se sont interrogés sur leurs obligations d'homme et de chrétiens vis-à-vis leurs frères comme eux dans la marche d'un foyer.

Ils sont arrivés à la conclusion que leur rôle n'est pas celui d'une agence sociale; leur rôle, c'est d'être un appui, infi-

niment respectueux des autres, une sympathie profondément humaine dont le témoignage discret pourrait amener les intéressés à chercher et à trouver eux-mêmes la solution de leurs difficultés. Le vieux précepte connu "Ce n'est pas de notre affaire", se réclame peut-être des droits de l'homme, mais pratiquement, il refuse de reconnaître jusqu'où vont les exigences de l'Évangile!

### JEUNES MENAGES

Un couple tout jeune et des plus dynamiques, le Dr Louis Ncël et son épouse, est venu exposer longuement les problèmes que doivent affronter chez nous la plupart des jeunes ménages de nos jours : problèmes

financiers, problèmes psychologiques, travail indispensable de l'épouse, etc., etc. Problèmes particuliers aussi aux mariages d'étudiants, dont ils ont eux-mêmes vécu l'expérience. Les échanges qui ont suivi ont donné l'occasion de percevoir les attentes et les griefs des jeunes couples vis-à-vis les couples plus anciens. Il semble que, tout en souhaitant conserver les caractéristiques de leur génération, les jeunes couples s'attendent à trouver, auprès des couples qui ont déjà une certaine expérience réussie et vivante, une sécurité indispensable; notamment, un accueil généreux qui leur donne l'impression d'être acceptés dans la société et de pouvoir s'y intégrer activement.



L'OPINION LIBRE

## On cultive la confusion

L'une des plus graves déficiences du monde actuel, dans tous les domaines où il se pavane orgueilleusement avec son audace, sa volubilité, sa prétention et son intransigeance poussée jusqu'à la sottise, c'est de ne pas s'entendre parfaitement sur la signification des termes, avant tout dialogue prétendu sérieux.

x x x

Voulez-vous quelques exemples de ces discussions inintelligibles, auxquelles s'attardent ridiculement nombre d'hommes intelligents par ailleurs? — En voici :

Combien peu de nos hommes publics et même de nos hommes d'étude, veulent dire exactement les mêmes choses, lorsqu'ils emploient les expressions suivantes, qui remplissent actuellement le vocabulaire courant d'aujourd'hui : "statut particulier", les "deux nations canadiennes", "bilinguisme", "fédéralisme", "fédéralisme coopératif", "fédéralisme évolutif", etc...?

Franchement, on peut se demander si le désir effréné d'éterniser les discussions stériles et troublantes n'est pas au fond, la raison pour laquelle on s'obstine tant à ne pas définir sérieusement les termes, quand on parle de la constitution canadienne.

x x x

Faudra-t-il bientôt conclure qu'on profite de toutes les occasions d'ambiguïté que peuvent fournir les langues vivantes, c'est-à-dire évolutives, pour éterniser les controverses les plus stériles et pourrir, en conséquence, un problème aussi vital que celui de l'adaptation d'une constitution aux véritables besoins d'une humanité manquant de paix, de justice, de progrès et de bonheur?

Hélas! on le croirait, tant sont nombreux partout, les hommes qui paraissent prendre plaisir à parler de manière à ne jamais se comprendre les uns les autres.

C'est dommage, mais il faut admettre que même les hommes intelligents se complaisent dans la confusion.

EUGENE L'HEUREUX

## Quand la politique...

(Suite de la page 1)

écarté. Quand on sait que M. Fortin n'a pas constamment, comme journaliste, encensé Monsieur Murray sur le plan municipal, on en vient facilement à conclure à une vengeance du maire-député.

Si Monsieur Murray est responsable de la nomination de Monsieur Léonard, je dois lui dire qu'il a commis une grave erreur dans l'appréciation des hommes, et que sur le plan politique, cette nomination est un défi à l'entière population. Car jamais on ne fera croire qu'elle soit le fruit du hasard, ou que le cabinet provincial ait choisi Monsieur Léonard sous l'inspiration du Saint-Esprit. Si Monsieur Murray n'est pas responsable de cette nomination, il doit le dire ouvertement (et alors nous aurons à voir d'où elle provient!); même plus, comme député, il doit informer le cabinet provincial que la nomination de Monsieur Léonard sent trop la politique pour être acceptable...

Je regrette par ailleurs que le gouvernement n'ait pas pensé à nommer comme l'un des administrateurs, un homme d'affaires de haute compétence administrative, comme M. Jean Allard, de Sainte-Rose, ou M. Réal Dumas, de Sainte-Thérèse. Car il en faudra dans un organisme dont le territoire va de Sainte-Rose à Mont-Laurier, et à l'ouest jusqu'aux portes de Montebello. Il en faudra dans un organisme dont le budget sera d'importance, et qui aura à solutionner des problèmes financiers d'envergure. Mais c'est là une autre question et nous y reviendrons.

Pour que le Conseil d'administration soit au complet, 14 autres nominations, toutes approuvées par le cabinet provincial, sont à venir : 4 représentants des professeurs, 4 représentants des parents, 2 représentants des étudiants et 2 autres personnes nommées par l'ensemble des administrateurs. Et de plus, le directeur général du collège et le directeur des services pédagogiques.

Lionel BERTRAND.

L'AVENIR DU NORD

336, rue Labelle — C.P. 160 — Tél.: 438-1350

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Directeur : J.-Georges Dunnigan  
Pages féminines : Georgette Dunnigan  
Collaboratrice : Marie-France  
Mireille Hardy, secrétaire  
Rédacteur sportif : Marcel Guay  
Circulation : Robert Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Co.  
Léa, et imprimé aux Ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc.,  
303 ave. Parent, St-Jérôme, Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe.  
Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENTS :

\$3.00 pour un abonnement d'un an  
\$1.50 pour un abonnement de 6 mois  
\$1.00 pour un abonnement de 4 mois



**COCKTAIL  
A LA  
JEROMIENNE**  
SERVI PAR  
**MARIE-FRANCE**

#### ASSEMBLEE REGULIERE

Les activités reprennent peu à peu chez les Fermières de St-Antoine-des-Laurentides. La prochaine assemblée régulière aura lieu mardi, le 3 octobre, à 8 h. p.m., au local habituel, soit au 626 de la 5e rue, chez Mme M. Bohémier. A l'issue de cette réunion, on procédera à l'élection d'une nouvelle bibliothécaire. Cordiale invitation à tous les membres, ainsi qu'aux dames et demoiselles désireuses de se joindre à ce groupe de dames actives.

★ ★ ★

#### CHEZ NOS KINETTES

Les Kinettes souligneront la reprise de leurs activités par l'installation des nouvelles officières. Cette cérémonie d'usage aura lieu le 30 septembre. Le nouvel exécutif pour le terme 1967-68 se compose maintenant comme suit : Mmes Agathe Cuerrier, présidente ; Norma Paquin, vice-présidente ; Claudette Côté, secrétaire ; Yolande Métivier, trésorière ; Thérèse Lalande, régistratrice. Dans les jours qui suivront, c'est-à-dire mercredi, le 4 octobre, il y aura assemblée régulière pour tous les membres. Lors de cette rencontre, plusieurs projets seront mis à l'étude, entre autres, la préparation du "Cocktail annuel". Qu'on se le dise.

★ ★ ★

#### ASSEMBLEE GENERALE

Actuellement au nombre de 54, les Fermières de la paroisse St-Lucien ont repris leurs activités avec beaucoup d'enthousiasme. La direction invite toutes les dames et demoiselles désireuses de rejoindre les rangs de ce groupement féminin, à se présenter lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 12 octobre à 8 h. 30 au 231 de la rue Durand. Les anciens membres y sont particulièrement invités, car il y aura ce soir-là, élection d'un nouvel exécutif. Bienvenue à toutes.

★ ★ ★

#### SOIREE DANSANTE

La J.O.C. clôturera sa semaine nationale par une soirée dansante qui aura lieu samedi, le 30 septembre, à 8 h. p.m., en la salle de l'école Mère-Marie-Anne. Il y aura danse au son d'un excellent orchestre suivie de sketch et discussion. Tous les jeunes ainsi que les parents et amis y sont cordialement invités.

★ ★ ★

#### DE NOMBREUX ENGAGEMENTS UN AUTRE DISQUE

Après un été passablement mouvementé : tournée dans les cabarets, comédie musicale pour la présentation des nouvelles voitures Chrysler, diverses entrevues à la radio et à la télévision, notre charmante concitoyenne, Monique Saintonge se prépare à entreprendre une autre saison de façon non moins active. D'ailleurs, celle-ci a déjà débuté lundi dernier par un rendez-vous à l'émission "Chez Miville". Elle se continuera avec une apparition au programme de Michel Louvain "Formi-Formidable", le 2 octobre, et prochainement "Chansons à vendre" et à la toute nouvelle émission de Radio-Canada "A guichet fermé" et pour terminer, une autre tournée dans les cabarets de la mi-octobre à la mi-décembre. Tous ces engagements seront couronnés par un merveilleux voyage dans le sud. Entre-temps, c'est-à-dire d'ici environ un mois, Monique enregistrera une autre chanson dont le titre demeure encore le secret des dieux. En terminant, soulignons brièvement que notre jeune et talentueuse artiste jérômiennaise s'est mérité une mention spéciale lors d'une récente émission "Chansons à vendre". La chanson présentée qui s'intitulait "Mon grand" sera enregistrée ces jours-ci par Margot Lefebvre. Sincères félicitations et nos meilleurs vœux accompagnent, Monique.

★ ★ ★

#### DE CI... DE CA...

Les amateurs de courses d'autos-sport qui ont sans doute lu avec beaucoup d'intérêt le reportage paru dans notre dernière édition, sur celles qui ont eu lieu récemment au Circuit du Mont-Tremblant, ignorent sans doute que l'auteur de ces lignes est nulle autre que notre humble et dévouée secrétaire, Mireille Hardy à qui nous disons bravo pour ce premier communiqué qui, espérons-le, sera suivi de plusieurs autres.

★ ★ ★

On dit que malgré ses nombreux engagements, Monique Saintonge trouvera peut-être le temps d'animer une courte émission à l'antenne de C.K.J.L. D'autre part, l'on chuchote également que Mme Gisèle Basic songerait à revenir sur les ondes... L'avenir se chargera de nous apprendre si ces ouï-dire sont bien fondés... Chose certaine, c'est que les auditrices ont grandement hâte que le directeur de Radio-Laurentides prenne une décision et songe sérieusement à nous offrir une émission vraiment féminine et intéressante, susceptible de nous apprendre quelque chose de nouveau. Ainsi, nous serons moins tentées de tourner le bouton de notre appareil... A bon entendeur, salut...

★ ★ ★

Les 28-29-30 septembre, 1er-2 octobre, exposition artisanale au bureau médical de l'Hôtel-Dieu de 2 h. à 5 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m.

Le 30 septembre, au sous-sol de l'église Ste-Marcelle, à 8 h. 30 p.m., soirée récréative au profit du ménage dans l'église.

Les 19-20-23-24 octobre, MARCHE AUX PUCES des dames auxiliaires des aveugles. Pour vos envois, signalez 432-7939, 438-5787, 438-4891, 438-5838, 438-6975.

★ ★ ★

A bien y songer : les bons mouvements ne sont rien s'ils ne deviennent de bonnes actions.

## Terrain de camping ouvert à Ste-Agathe

Au cours d'une cérémonie mixte, qui eut lieu hier après-midi, samedi, MM. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts, et du Développement rural, et Gabriel Loubier, ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ont inauguré le parc Sainte-Agathe qui sera l'un des plus beaux au nord de Montréal.

Il s'agit d'une réalisation mixte des gouvernements provincial et fédéral, grâce à l'ARDA. Elle coûtera près d'un million de dollars. Situé à un mille environ de Sainte-Agathe, ce parc est situé dans l'évasement d'un vallon, traversé par une jolie rivière. Il aura un site de camping et de caravanes, comptant 250 lots, dont 173 pour les tentes. Chaque site est pourvu des services d'utilités publiques : électricité, égout et aqueduc. Des cabines téléphoniques, des salles de douches, un restaurant, un poste de premiers soins sont disposés à des endroits appropriés. Une vaste salle servira de lieu de rassemblement pour des manifestations sociales. Le parc comprend également plusieurs sites pour les pique-niqueurs situés sur les rives du lac des Sables. La plage de 6.8 milles pourra accueillir plus de 5.000 visiteurs tandis que le stationnement pourra recevoir 800 autos.

On a inauguré également le pavillon du service touristique construit au coût de \$150.000. C'est un immeuble municipal de deux étages. Le maire Lafrenière, de Sainte-Agathe, agissait comme maître des cérémonies à cette imposante cérémonie.

## Sur les pommes

La pomme McIntosh a plus de 150 années d'existence. Elle fut découverte en 1811 par un agriculteur ontarien nommé John... McIntosh, naturellement.

La pomme se prête mieux que tout autre fruit à tous les services des repas car elle peut être consommée crue ou cuite, froide ou chaude. Elle se vend sous plusieurs formes : nature, en conserve, (jus, compote, garniture de tarte) congelée et déshydratée.

Lors du classement, les pommes sont "calibrées" c'est-à-dire choisies d'après leur grosseur. Les Catégories de pommes par ordre de qualité sont : Canada Extra de fantaisie, Canada de Fantaisie, Canada Commerciale ou "C".

A l'étalage, les pommes canadiennes sont offertes en paniers, boîtes et sacs de plastique de 3, 5 et 10 livres. Elles sont aussi vendues en mannes et en boisseaux.

Pour rester fermes et croustillantes, les pommes doivent être conservées au frais en tout temps. A la maison, on doit les placer au réfrigérateur ou dans une pièce froide et humide.

Pour la cuisson, il vaut mieux acheter des pommes fermes et sûres. La Spy, la Winesap, la Cortland s'y prêtent particulièrement.



### INFORMATIONS DIOCESAINES

Deux religieuses de l'Immaculée-Conception, Soeurs Constance Fortier et Fernande St-Pierre, visiteront d'ici la fin du mois de novembre toutes les écoles primaires du diocèse de Saint-Jérôme. Elles présenteront l'Oeuvre Missionnaire des Enfants, un service offert à la catéchèse pour lui donner une dimension missionnaire. "Notre passage dans les écoles et les moyens d'émulation que nous offrons, disent les religieuses, permettent de répondre à l'appel du Concile" qui souhaite qu'on développe dans l'enfance un esprit vraiment universel et missionnaire. L'O.M.E., se rappelle-t-on, remplace l'Oeuvre Pontificale de la Sainte-Enfance.

X X X

Le Conseil des laïcs se penche sur la participation des représentants des différents milieux. Lundi dernier, le 25 septembre, l'exécutif du conseil réuni au centre socio-pastoral, à Saint-Jérôme, s'est interrogé sur "le nombre et la qualité" des laïcs qui ont participé à la première rencontre de l'année. Il a également discuté la participation des travailleurs au conseil. Les membres se proposent de donner communication aux journaux de leurs réflexions.

X X X

La responsable du Centre de la famille, Mme Louise Bouvrette, invite les couples en difficulté à la rencontrer les mardi, mercredi et vendredi après-midi ainsi que le jeudi soir. Elle les mettra en communication avec une agence spécialisée ou un autre couple. Organisme dévoué à la revalorisation et à la promotion de la famille, le Centre de la famille organise pendant l'année des cliniques qui se tiennent dans différents quartiers de la ville de Saint-Jérôme. Ses bureaux sont situés au 236, avenue du Palais, à Saint-Jérôme.

X X X

Les responsables de l'Office des religieux et de l'Office des vocations rencontreront le 3 octobre, les supérieurs provinciaux des différentes communautés religieuses du diocèse. La rencontre a pour but de les informer des activités pastorales de ces deux offices. Soeur Rita Chartrand et Frère Gaston Roy se proposent de rendre compte des recettes et dépenses de l'Office des religieux puisque, disent-ils, "il reçoit ses fonds des communautés du diocèse".

### LA VERTE...

(Suite de la page 3)

appliquer la limitation de vitesse à 20 milles à l'heure dans les zones scolaires de façon à garantir la sécurité des enfants d'âge scolaire.

Les livres d'école peuvent fausser le maintien. En effet, deux médecins de Cologne, en Allemagne, signalent que la mauvaise posture d'un enfant peut être due à la façon dont il porte ses livres d'école.

Le fait de toujours tenir de la même main un sac d'école rempli de bouquins, pesant en tout de 5 à 15 livres, peut éventuellement causer un abaissement de l'épaule et, du même coup, une déviation de la colonne vertébrale.

Comment y remédier ? Portez vos livres dans un sac au dos, ou répartissez le fardeau en deux parts égales dans chaque main.

Considérant la correspondance de M. Arthur Trudel montrant que l'Association des directeurs de funérailles de la province de Québec tiendra en octobre prochain son congrès annuel à l'hôtel Lapointe et demandant à la Cité de Saint-Jérôme d'offrir un vin d'honneur aux épouses des congressistes durant l'après-midi du 25 octobre ;

Considérant que le greffier adjoint a été informé oralement que ledit congrès peut grouper de 100 à 200 personnes ;

Considérant par ailleurs qu'une rencontre entre l'échevin Guy Campeau et M. Hervé Trudel révèle qu'il serait préférable d'offrir ce vin d'honneur à l'Usine de Filtration ;

**IL EST RESOLU :** "Que ce Conseil accepte d'offrir aux épouses des congressistes de l'Association des directeurs de funérailles de la province de Québec un vin d'honneur à l'Usine de Filtration le 25 octobre 1967 avec signature du livre des événements de l'année ; l'acheteur municipal et le trésorier étant par les présentes autorisés à faire les dépenses nécessaires."

Considérant que par sa résolution no 67-8-979 adoptée à la séance du 28 août 1967, ce Conseil autorisait en principe l'hôtel Plouffe Inc. à vendre de la boisson alcoolique les jours fériés aux conditions stipulées au bill 83 de la nouvelle loi de la Régie des Alcools ;

Considérant que par la même occasion ce Conseil demandait au greffier d'obtenir un rapport de l'aviseur légal quant à la légalité de telle approbation ;

Le greffier adjoint donne lecture d'une correspondance en date du 18 septembre 1967 de Me Jean-Yves Filife, aviseur légal, montrant que telle demande de l'hôtel Plouffe Inc. est fondée, le Conseil pouvant passer une résolution donnant telle autorisation à l'hôtel Plouffe Inc. s'il le juge à propos.

**IL EST RESOLU :** "Que l'hôtel Plouffe soit autorisé à vendre de la boisson alcoolique les jours fériés aux heures et conditions stipulées au bill 83 de la nouvelle loi de la Régie des Alcools, chapitre 44 des Statuts Refondus du Québec 1964.

Notre concitoyen Emmanuel Alarie voulait bien faire le voyage à Nassau avec les échevins et ses dépenses payées par la Cité, mais sa demande n'a pas été acceptée à raison de la recommandation du trésorier à l'effet de réduire les dépenses.

## Nous ne sommes pas rendus loin dans cette pénétration du monde d'aujourd'hui

(Mgr Charbonneau)

"Voilà mon angoisse. C'est de voir comment, après deux ans, nous ne sommes pas rendus loin, dans cette compréhension de l'Eglise, dans cette pénétration du monde d'aujourd'hui".

L'évêque du diocèse de Hull, Mgr Paul-Emile Charbonneau, exprimait là l'un des sentiments qui l'animait lors de son exposé dans le cadre de la première d'une série de rencontres patronnées par le Conseil de pastorale du diocèse. S'adressant à plus de 500 personnes réunies en l'auditorium du Pensionnat des Saints-Anges à Saint-Jérôme, l'évêque a parlé de "nos responsabilités collectives face aux changements actuels".

Dans sa présentation du schéma XIII et de la constitution pastorale "L'Eglise dans le monde de ce temps", l'évêque de Hull a expliqué que ces deux textes du Concile "débloquent de tout angélisme la conception chrétienne de l'homme, conception qu'ils situent dans le monde et dans l'histoire".

La situation de l'homme d'aujourd'hui, selon la constitution conciliaire, s'exprime par le mot mutation, mot qui implique, selon le conférencier, des changements dans l'ordre social, psychologique, moral et

## NOTRE ÉVÊQUE À L'EXPO !



C'est vendredi, le 22 septembre que Mgr Emilien Frenette, évêque du diocèse de St-Jérôme s'est rendu pour la première fois sur la Terre des Hommes.

Accompagné d'un prêtre de l'évêché, l'abbé Charron, il a pu réaliser visuellement l'ampleur et le succès de l'Expo. Profitant d'une présence diminuée sur les Iles, dont les causes étaient d'une part la mauvaise température et d'autre part la grève des conducteurs d'autobus de la CTM, Mgr Frenette a pu facilement visiter une douzaine de pavillons dont voici la liste de quelques uns d'entre eux: Etats-Unis, Russie, Pavillon de l'Acier, Canadien Pacifique, Cominco, Allemagne, Grande-Bretagne, Canada, Nations-Unies pour terminer par le Pavillon Chrétien.

Notre évêque semble avoir été fortement impressionné par certains d'entre eux, en particulier par ceux de la Russie, la Grande-Bretagne et par le film des Nations-Unies. Il a d'ailleurs rapporté plusieurs brochures du pavillon de la Russie, que les visiteurs pouvaient recueillir à volonté.

Cette première visite qui sans doute ne sera pas la dernière met fin dans le milieu clérical à une patiente interrogation sur la visite de son Excellence à l'Expo.

religieux. Parce qu'aujourd'hui l'approche de l'univers est scientifique, parce que le mouvement de l'histoire est accéléré, l'Eglise accepte des changements actuels comme l'urbanisation, la socialisation et la planification. Elle veut même y participer, s'y engager pleinement.

"Par cette vision, a précisé l'évêque de Hull, le rôle des laïcs trouve son statut propre. Non pas une activité supplémentaire dans un apostolat ajouté à la ferveur privée; c'est la loi même de son existence chrétienne dans le monde, comme témoins du Christ et membre de l'Eglise, là où il se trouve, dans sa famille, dans son voisinage, dans sa profession, dans sa vie sociale et politique, dans la structure profane de la Cité."

Les pommes constituent un apport précieux au régime alimentaire; une pomme moyenne ne contient que 60 calories. Il est donc bon de noter que la satisfaction retirée à manger une pomme est considérable, comparée à sa valeur en calories.

Pour prévenir le noircissement des pommes, il est préférable de les couper à la dernière minute et de les arroser immédiatement de jus de citron.

Il est presque impossible de distinguer entre la syphilis latente précoce et la syphilis latente tardive. La syphilis latente revêt en effet un caractère continu et son progrès dépend en large part de la physiologie de chaque individu.

La syphilis secondaire est la phase la plus contagieuse de la maladie et au cours de cette phase le syphilitique manifeste des symptômes très variés.

## INDUSTRIE DU BÂTIMENT RÉGION DES LAURENTIDES

### AVIS IMPORTANT

Concernant les modifications apportées au décret no 2273 relatif aux métiers du bâtiment dans les comtés de Terrebonne, Labelle, Argenteuil et Deux-Montagnes.  
Chambre du Conseil exécutif no 1238, Québec, le 15 août 1967

#### MODIFICATIONS AU DECRET

Concernant les nouveaux candidats à l'apprentissage d'un métier :

ARTICLE XI, PARAGRAPHE N) :

1° Tous les nouveaux candidats admissibles à l'apprentissage dans les métiers suivants: CHARPENTE ET MENUISERIE, METAL EN FEUILLES, PEINTURE, BRIQUETAGE ET MAÇONNERIE, ELECTRICITE, PLOMBERIE ET CHAUFFAGE, doivent subir un test de sélection avant l'émission du premier carnet d'apprentissage.

2° Les crédits de fin de cours de pré-emploi dispensé par le Centre d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment, Région des Laurentides, doivent être attribués, selon le mérite individuel des candidats d'après le barème ci-dessous :

A - 90% et plus —	Excellent —	Crédits 7 mois
B - 80% à 89% —	Très Bien —	" 6 mois
C - 70% à 79% —	Bien —	" 5 mois
D - 60% à 69% —	Passable —	" 4 mois

Concernant les apprentis possédant déjà un carnet d'apprentissage émis par le Comité Paritaire :

3° Tous les apprentis doivent renouveler chaque année leur carnet d'apprentissage et, subir un examen de qualification devant les examinateurs du Comité Paritaire, à la date d'expiration de leur carnet d'apprentissage dans les métiers précédemment mentionnés.

4° Tous les apprentis doivent suivre obligatoirement des cours de perfectionnement le soir, d'une durée de vingt semaines annuellement, à raison d'une séance de deux ou trois heures par semaine, au Centre d'Apprentissage de St-Jérôme ou dans une succursale, durant la 2e, 3e et la 4e année de leur apprentissage.

Les livrets d'apprentissage des tuyauteurs et des électriciens sont donnés suivant les Lois régissant ces deux métiers.

TOUT APPRENTI NE SE CONFORMANT PAS AUX PRESENTES DISPOSITIONS EST PASSIBLE DE SANCTIONS PREVUES PAR LA LOI ET ENCOURT L'ANNULATION DU CARNET D'APPRENTISSAGE.

#### PROCESSUS D'APPLICATION

Concernant les nouveaux candidats à l'apprentissage d'un métier :

ARTICLE XI, PARAGRAPHE N).

Alinéa 1°: Pour l'émission du premier carnet d'apprentissage, les nouveaux candidats devront :

- se présenter au Comité Paritaire le deuxième mardi du mois, à 8 heures p.m., pour s'enregistrer et pour y subir un test d'aptitude.
- fournir une preuve écrite d'embauche de l'employeur immédiat.
- produire le certificat de naissance et le dernier bulletin scolaire (une 9e année de scolarité est exigée pour le métier de mécanicien en tuyauterie).

Concernant les apprentis possédant déjà un carnet d'apprentissage émis par le Comité Paritaire :

Alinéa 3e: Les apprentis seront avisés par écrit de la date de leur examen annuel et devront se présenter au Comité Paritaire avec leur lettre de convocation.

Alinéa 4e: Les apprentis pourront s'enregistrer aux cours de perfectionnement selon les indications suivantes :

(1ère session de 10 cours)

**ST-JEROME:** Centre d'apprentissage de St-Jérôme (via le boul. Mélançon).

Dates: du 2 au 6 octobre 1967.

Heures: Entre 7½ et 9½ heures p.m.

**LACHUTE:** Ecole Mgr-Lacourse, 190 rue Mary.

Dates: Mercredi 4 octobre et vendredi 6 octobre.

Heures: Entre 7½ et 9½ heures p.m.

**STE-THERESE:** Pavillon St-Gabriel, rue Tassé.

Dates: Mardi 3 octobre et jeudi 5 octobre.

Heures: Entre 7½ et 9½ heures p.m.

**STE-AGATHE:** Ecole secondaire de Ste-Agathe, rue Ste-Agathe.

Dates: Lundi 2 octobre et mercredi 4 octobre.

Heures: Entre 7½ et 9½ heures p.m.

**ST-JOVITE:** Ecole secondaire Sacré-Coeur, rue Limoges.

Dates: Mardi 3 octobre et jeudi 5 octobre.

Heures: Entre 7½ et 9½ heures p.m.

**L'ANNONCIATION:** Ecole Ste-Croix.

Dates: Mercredi le 11 octobre.

Heures: Entre 7½ et 9½ heures p.m.

**MONT-LAURIER:** Ecole St-Joseph.

Date: Jeudi le 12 octobre.

Heures: Entre 7½ et 9½ heures p.m.

Pour renseignements supplémentaires ;

Composez St-Jérôme 436-1172.

LE COMITE PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION  
REGION DES LAURENTIDES

30, boulevard Lajeunesse, St-Jérôme

**Les dames auxiliaires de l'Hôpital des Laurentides de L'Annonciation et leurs amies organisent un thé-conférence le 14 octobre à 14 h. à l'Hôtel "La Sapinière" de Val-David.**

Cette réunion a pour but de faire connaître l'Hôpital dans la région et de recruter des membres bénévoles.

Mme Jacques Cartier présidente de l'association recevra les invitées d'honneur qui seront à cette occasion Mme C.W. Sheridan, d'Ottawa présidente de l'A.A.H.C., Mme Bruno Robert de Grand'Mère vice-présidente de l'A.A.H.C., Mme John W. Howe, de Montréal présidente de l'A.A.H.C.P.Q. Mme Marcel Lemieux, Mme J.-C. Valiquet-

te, Mme Fernand Lafontaine épouse du ministre de la Voirie ainsi que Mme Roy épouse de Monsieur le Colonel Paul J. Roy commandant de la base de la Macaza.

Germaine Bernier journaliste distinguée, conférencière invitée traitera de notre rôle dans la société.

Pour renseignements on peut communiquer avec Mme Anatole Bélanger en composant l'Annonciation 275-2294.

Mme Simone Cartier

# LE CHANOINE ALBERT LEMAY MEURT ACCIDENTELLEMENT

*La paroisse Sainte-Paule pleure son vénérable pasteur*



Les paroissiens de Ste-Paule et de la région ont été vivement consternés à la nouvelle de la mort accidentelle de leur dévoué curé. Vendredi soir, le chanoine Lemay a été frappé mortellement par une automobile, en face du presbytère de Ste-Paule.

Il laisse dans le deuil ses frères : Josaphat de St-Eustache, Alphonse d'Outremont, Hector

de Gatineau Mills ; ses soeurs : Florentia, religieuse de la communauté des Soeurs de Ste-

Croix, Berthe, épouse de feu Ubald Cresson, Gertrude (Mme Camille Dubeau) de St-Eustache; ses belles-soeurs : Thérèse Senécal (Mme Alphonse Lemay), Béatrice Lafrance (Mme Hector Lemay) ; son beau-frère, Camille Dubeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Lundi soir, avait lieu la translation solennelle des restes du chanoine Lemay à l'église paroissiale.

Le service funèbre a été présidé par l'évêque du diocèse, Mgr Emilien Frenette, assisté de MM. les abbés Jacques de Villers, Maurice Théorêt, Maurice Matte, Paul Labelle, Maurice St-Louis et Paul Bergeron, concélébrants, mardi le 26 septembre 1967, à 3h. de l'après-midi. Un second service a été célébré le même jour, à 5h. de l'après-midi, en la paroisse de Saint-Eustache, lieu de la sépulture.

Né le 22 octobre 1899, à Saint-Eustache, le chanoine Lemay a poursuivi ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse ; il a été ordonné prêtre le 6 juin 1925 par l'archevêque de Montréal, Mgr Georges Gauthier. En septembre de la même année, il devenait professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse. Il quittait l'institution le 31 décembre 1949, après en avoir été professeur.

Il a été successivement curé des paroisses Sainte-Marcelle et Sainte-Paule à Saint-Jérôme. A cette dernière paroisse, il occupait son poste depuis le 11 mars 1953. L'évêque du diocèse, Mgr Emilien Frenette, l'avait nommé chanoine honoraire le 1er juin 1956.

## LE CONSEIL ECONOMIQUE REGIONAL DES LAURENTIDES TIENDRA SON CONGRES DE FONDATION LE 30 SEPTEMBRE

Le président du comité provisoire, M. Gérard Cyr, et le maire de St-Eustache, Me Luc Léveillé, ont annoncé vendredi au cours d'une conférence de presse tenue au centre culturel de St-Eustache que le congrès de fondation du Conseil Economique Régional des Laurentides aura lieu à St-Eustache, samedi, le 30 septembre, à 2.30 heures p.m.

C'est précisément dans l'enceinte même du centre culturel qu'a eu lieu la conférence de presse, permettant aux rédacteurs et commentateurs de voir ce nouvel immeuble construit par la ville de St-Eustache et dont l'inauguration coïncidera avec le congrès de fondation du CER des Laurentides. C'est dans ce même immeuble que seront reçus les délégués des conseils municipaux et scolaires, des corporations privées et des corps intermédiaires, pour la première assemblée générale de l'organisme.

Le congrès débutera à 2.30 heures par un message d'introduction. Le maire de St-Eustache, Me Luc Léveillé, souhaitera la bienvenue aux congressistes puis ce sera un exposé de M. Germain Dallaire, directeur du service d'action régionale au Conseil d'Oriantation Economique du Québec; le conférencier expliquera l'histoire, le rôle et les buts des conseils économiques régionaux. Un forum suivra. Par la suite, le comité de nomination présidé par M. Alain Gauthier fera rapport des candidats qu'il présente au conseil d'administration. L'assemblée sera ensuite invitée à présenter d'autres candidatures et l'on passera sitôt aux élections.

L'assemblée sera appelée à élire des directeurs représentant les trois groupes de membres, soit les conseils municipaux et scolaires, les corporations privées (tels que les employeurs de 10 personnes et plus, les caisses populaires et coopératives de toutes sortes), et les corps intermédiaires. Les directeurs élus choisiront eux-mêmes le président du conseil et les membres de l'exécutif.

Au cours de la conférence de presse, M. Cyr a rappelé qu'un comité provisoire avait été élu au début de l'année et que ce comité a tenu des séances d'information dans les trois comités (Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne) afin d'intéresser les chefs de file de notre région à la structuration de l'organisme. Le comité provisoire groupait des représentants des trois comités et les assemblées ont eu lieu à différents endroits par rotation pour faciliter la participation des membres.

Le président du comité provisoire a déclaré qu'il a confiance en la participation d'une bonne délégation de chaque comté et s'attend à ce que le conseil élu soit bien représentatif, tant de chaque groupe que de chaque région.

Le congrès se clôturera par un coquetel offert par la ville de St-Eustache, et l'inauguration officielle du centre civique et culturel en présence de nombreuses personnalités. Le tout se terminera par une soirée récréative au même endroit.

Comme on peut le constater, les deux événements formeront un tout qui ne peut se traduire que par un succès.

## Epargner, oui - mais combien ?

Dans des centaines d'entreprises du Québec les employés se préparent déjà à poser le geste traditionnel qu'est l'achat d'une Obligation d'Epargne du Canada au moyen de retenues sur leur salaire. Ce geste réfute en partie l'accusation que le Québécois vit à crédit, qu'il patauge jusqu'au cou dans les dettes et qu'il est la proie des "requins de la finance".

Au reste, vivre à crédit n'a rien de déshonorant ou d'immoral en soi. C'est le crédit qui fait tourner la roue des affaires et qui engendre l'emploi. Sans hypothèques, par exemple, l'industrie du bâtiment s'écoulerait.

La différence entre l'achat à crédit et l'épargne, c'est que l'achat à crédit nous oblige à payer des intérêts alors que l'épargne nous en rapporte. Il est donc plus avantageux de prêter que d'emprunter. Acheter une Obligation d'Epargne du Canada, justement, c'est prêter de l'argent. Ce qu'il y a de commode dans l'achat d'une Obligation d'Epargne, c'est qu'on peut le faire sans presque s'en rendre compte: par retenues sur le salaire.

Au Québec l'an dernier, l'achat moyen par retenues sur le salaire a été de \$434.16. C'est un record pour tout le Canada. Et le Québec détient ce record qu'il bat du reste chaque an-

née, depuis longtemps. Nos gens ont donc bien le sens de l'épargne. Pour revenir à notre question: combien épargner? — nous dirons tout simplement: épargner le superflu. Si nous faisons l'évaluation de ce que nous dépensons en superflu, nous serions étonnés de la somme que nous pourrions épargner chaque année.

## Service de la Récréation

Dans quelques semaines, soit le 13 octobre débutera une autre saison du hockey mineur.

Cette année, la ligue groupera 40 équipes, réparti en 6 paroisses.

Les responsables des blubs

## Les Femmes Chrétiennes en congrès, le 3 octobre

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes tiendra son congrès annuel le 3 octobre prochain au sous-sol de l'église Sainte-Julienne dans la ville de Lachute.

Mme Marcel Goyette, présidente nationale du mouvement, et l'abbé René Viau, aumônier des mouvements familiaux du diocèse, participeront à la rencontre.

On se rappelle que le Mouvement des Femmes Chrétiennes

dans les paroisses seront: Ste-Marcelle, Robert Cyr; Ste-Paule, Jacques Lefebvre; St-Lucien, Gaston Lachance; St-Antoine, Normand Filion; Cathédrale, Jean Désormeaux; St-Pierre, André Bibeau, Gilles Perrault, du service de la récréation sera le directeur-gérant.

Vu les nouvelles structures du hockey mineur, la ligue Atome a été retirée et une ligue juvénile de 4 équipes a été ajoutée.

Surveillez les journaux et la radio pour les heures et les jours durant lesquels vous serez appelés à vous rapporter à vos équipes respectives.

Tous ceux qui seraient intéressés à devenir instructeur dans le hockey mineur peuvent s'adresser à l'aréna à 432-4275 et demander Gilles Perreault.

Service de la Récréation Cité de Saint-Jérôme



**Centre de Main-d'oeuvre du Canada**

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

**PLUSIEURS TRAVAILLEURS DEMANDES**

Mesurant au moins 5'8" — robustes — pas de lunettes — attestation de 10ième acceptée, diplôme de 11ième préféré — âgés de 24 à 32 ans. Salaire intéressant — travail permanent — bénéfices marginaux.

Nous recherchons présentement des travailleurs qualifiés ou possédant les aptitudes pour emplois de cuisiniers — serveuses — barman — aide-cuisiniers — laveurs de vaisselle. Se présenter au Centre de Main-d'oeuvre du Canada — 380, rue Labelle, Saint-Jérôme, 432-4385.

LE



PAR *Marcel Guay.*

### Claude Beaulieu à Hamilton

Le président des Alouettes de St-Jérôme s'est rendu à Hamilton la semaine dernière, en vue de bâcler l'échange qui fait passer le brillant Richard Petit à cette équipe de la ligue Junior A de l'Ontario. Petit, une des grandes vedettes des Alouettes la saison dernière, s'est mérité une place régulière avec le club que dirige Eddy Bush. En retour, les Alouettes ont obtenu trois joueurs, soit le jeune Dave Simpson, un joueur de centre; Steve Konko, un ailier gauche; et un joueur de défense venant de Rouyn Noranda, Guy Hamel. L'on dit beaucoup de bien de ces trois jeunes qui, à cause de leurs grandes qualités, ont obtenu un essai avec un club de calibre Junior A. Ces trois joueurs ont d'ailleurs accepté les conditions des Alouettes.

### LE LACHINE SE RETIRE DE LA LIGUE METRO

Les Maroons de Lachine ne font plus partie de la ligue Métropolitaine, après y avoir pris part pendant 13 ans. Pete Morin a décidé de retirer son club, alléguant des raisons financières. Tous les joueurs des Maroons deviennent immédiatement libres, mais seul un nommé Renaud serait intéressé à venir se joindre aux Alouettes...

**NORMAND ROYER** passerait au club Junior de Québec contre deux joueurs;

**RICHARD SAVOIE** serait échangé au Rosemont contre Terry McKay;

**PIERRE LACROIX**, obtenu du Laval dans un échange pour Jimmy Lang, manquait à l'appel lors de l'ouverture du camp des Alouettes, mais selon un porte-parole du club, Lacroix devait se rapporter à l'instructeur Ghislain Delage cette semaine.

**JACQUES LOCAS**, un des dirigeants des Alouettes, doit se rendre au camp d'entraînement du Canadien junior, afin d'obtenir un joueur en retour de Claude Houde, si ce dernier fait le saut avec cette dernière équipe. Présentement, le Canadien junior aligne 7 joueurs de défense et Houde figure parmi les plans du club.

**ALAIN PINEAULT**, obtenu du Sherbrooke au cours de la dernière saison, aurait manifesté l'intention de jouer à Arvida cet hiver et la direction des Alouettes tentera de bâcler un autre échange...

C'est donc dire que la direction du club des Alouettes tente par tous les moyens de doter St-Jérôme d'une équipe représentative...

#### ICI ET LA

Pour une troisième année consécutive, les dirigeants de la ligue Pony ont oublié d'inviter les journalistes lors de leur banquet de fin de saison, même si deux d'entre eux sont des fondateurs de ce circuit et des donateurs de trophées... Très cocasse cet état de chose, de voir le trophée de Monsieur Untel, fondateur de la ligue, présenté par un invité de cette petite clique, alors que ce même donateur demeure toujours à St-Jérôme et est bel et bien vivant... Le tournoi de golf des instructeurs de la ligue Kinsmen a remporté un éclatant succès et le grand Maurice Labelle a eu raison du président Yves Nadon, tandis que l'épouse de Yves a sauvé l'honneur de la famille, en gagnant le tournoi de putting réservé aux épouses des instructeurs et dirigeants de ce populaire circuit... La ligue Midget a clôturé sa saison 1967 par un banquet (auquel nous avons été invités), vendredi dernier, en la salle de la Légion... Il y a eu remise de trophées ainsi que de vestons aux instructeurs de cette ligue. Bravo les gars...

## LIGUE DU MOYEN-AGE

Lors de l'assemblée, tenue à l'Hôtel Lapointe, lundi le 18 septembre, le nouveau bureau de direction pour l'année 67-68 fut présenté aux joueurs. Le nouveau président : Yvon Gordon, vice-président : Georges Desjardins, trésorier : André Paquette, secrétaire : Guy Vanier.

Plusieurs joueurs ont remis leurs démissions dont : Marc Cloutier, Jean-Jacques Desjardins, Guy Desjardins, Yvon Desjardins, Marcel Guay, Marcel Forget, Gilles Perreault.

Parmi les nouveaux, on remarque : Roger Régimbald, Jean Désormeaux, Pierre Bouffard, Joël Beaulne, Gilles Huot, Jean-Marie Paquette.

Comme l'an dernier, les jouets se disputeront tous les lundis soirs de 8 heures à 11 heures à partir du 2 octobre.

Les joueurs de la ligue arboreront cette année un magnifique coupe-vent aux couleurs de la ligue : blanc et vert surmonté d'un écusson. Félicitations aux responsables pour cette bonne idée.

A tous les sportifs: encouragez la ligue du Moyen-Age en suivant régulièrement les jouets.

Gilles Perreault.

## HOCKEY MINEUR

Assemblée d'informations sur les nouvelles structures du hockey mineur pour la nouvelle zone no 10, comprenant les comités de Deux-Montagnes, Argenteuil et Terrebonne, tenue en l'aréna de Saint-Jérôme jeudi, le 21 septembre sous la présidence de M. Pierre Hurtubise. Notre zone, no 10, fait partie du district de Montréal.

Etendue de la zone: De l'île Jésus à Mont-Laurier, de St-Lin à Lachute. Les villes représentées lors de cette assemblée furent: Ste-Thérèse, par M. Roger Lapierre, et M. Jean Grégoire: St-Eustache par M. Jean Meloché et Jean Paquette; Terrebonne: M. Jean-Louis Paquin; Lachute: M. Gilles Carrière, Mlle Lise Ouimet; Lafontaine: M. Claude Desmarceaux; Ste-Sophie: José Desrosiers; St-Augustin: Maurice Ethier; St-Janvier: Maurice Racine; St-Hippolyte: Emile Beauchamp; St-Jérôme: Gilles Perreault.

Explication par le président des structures du hockey mineur sur le plan personnel.

#### Classification des équipes :

Toute équipe jouant sur une patinoire extérieure, catégorie B.

Toute équipe évoluant sur une patinoire intérieure, catégorie A.

Toute équipe participant à une ligue Inter-Ville: catégorie AA.

Tel qu'annoncé dans tous les journaux la date limite concernant l'âge est maintenant du 1er juillet et ceci dans toute

la province de Québec et à partir de cette année.

Afin de rendre plus intéressante cette nouvelle structure du hockey mineur, une grande éliminatoire de zone sera organisée à la fin de la saison pour avoir lieu ensuite au niveau provincial.

Les villes intéressées à se joindre à l'organisation du hockey mineur (AHMQ) doivent affilier toutes leurs équipes de catégories AA-A-B. Les coûts d'inscriptions pour la catégorie B: \$1.00 pour moustiques, pee-wee, bantam, midget et juvénile. Dans la classe A—moustique et pee-wee \$1.00 par équipe, bantam et midget \$2.00 et juvénile \$3.00. La catégorie AA ou inter-ville doit payer les mêmes prix que la classe A.

Le comité de direction pour l'année 67-68 sera composé du président Pierre Hurtubise, Directeur du service de la récréation de Saint-Jérôme, vice-président, Gilles Carrière, Lachute; directeur: Maurice Racine, St-Janvier. Le registraire sera Gilles Perreault, service de la récréation de St-Jérôme.

La prochaine assemblée aura lieu le 12 octobre au Bureau du service de la récréation de Ste-Thérèse à 7.30 heures.

Nous invitons toutes les villes intéressées à être des nôtres.

Pour toute information au sujet de la zone 10, veuillez vous adresser à: Pierre Hurtubise, président: 432-4693 ou Gilles Perreault: registraire: 432-4275 à l'aréna de Saint-Jérôme.

*Tous, nous faisons des rêves de croisières, d'excursions, de séjours de toutes sortes aux quatre coins du monde...*

# la revue des voyages

nous aide à les réaliser.

#### "Évasion"

Crée il y a plus de quatre vingt ans, "La Revue des Voyages" est la plus ancienne des publications périodiques françaises consacrées au tourisme et à "l'évasion" sous toutes ses formes. Elle compte deux cents pages sur papier couché dont trente en couleurs, illustrées des photographies des plus célèbres "chasseurs d'images" internationaux.

#### "Monographie"

La revue consacre chacun de ses numéros à un pays particulier; cela finit par constituer une luxueuse encyclopédie où se trouve mis en lumière tout ce qui distingue le pays et lui vaut d'être célèbre dans le monde.

#### "Renseignements pratiques"

Dans un encart facile à con-

sulter, on trouve tous les renseignements pratiques à l'usage de ceux qui désirent visiter le pays. Différents programmes de voyage sont étudiés, préparés, et minutieusement chiffrés en monnaie par les plus grands experts et spécialistes du tourisme. "LA REVUE DES VOYAGES", est l'intermédiaire direct entre les "aspirants aux voyages" et les agences chargées de les organiser. Sept dollars est un prix abordable pour cette revue de luxe qui paraît quatre fois l'an. En adressant un dollar à l'agence internationale d'abonnements PERIODICA, 5090 avenue Papineau, Montréal 34, on peut en obtenir un exemplaire spécimen.

A travers le monde "LA REVUE DES VOYAGES" voit chaque jour s'élargir le cercle de ses nombreux adeptes. Aux ca-

la revue des voyages



nadiens qui aiment bien voyager, nous la recommandons fortement.

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES



EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

- \* Mise au point
- \* Peinture et débossage
- \* Service rapide

Tél.: 438-1203

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

**Lefebvre**  
AUTOMOBILES LITEE

962, RUE LABELLE ST-JEROME, P.Q.

## S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue - 435-0313 - Ste-Thérèse, Qué.

**Vous invite à acheter vos vêtements DIRECTEMENT de la MANUFACTURE et EPARGNEZ 50%**

**Vous trouverez plus de 5,000 vêtements pour faire votre choix.**

#### HOMMES ET GARCONS

- Paletots • Habits • Gilets sport
- Pantalons • Jeans • Impermeables
- Coupe-vent • Chemises de travail

#### FEMMES

- Jupes
  - Pantalons
- Ouvert tous les jours jusqu'à 6 heures - Vendredi à 9 heures



# UNE GREVE INJUSTIFIABLE

Les dernières offres de la CTM, telles que reproduites dans les journaux du 22 septembre, seraient des offres finales. Il faut espérer qu'elles soient vraiment "finales" et que la CTM les considérera comme telles.

Il serait futile de discuter les motifs qui pourraient inciter les syndicats à argumenter davantage. Le public sait que les employés en grève sont insatisfaits, mais il sait également qu'un salaire de base se situant aux environs de \$3 l'heure constitue une rémunération fort convenable. Les grévistes eux-mêmes sentent d'ailleurs le besoin de défendre leurs positions à coups d'argument démagogiques et même en utilisant des pressions qui relèvent plus de la guerre des nerfs que d'une discussion objective de la situation.

En réalité, cette grève pose de nouveau tout le problème des conflits de la fonction publique qui se livrent inévitablement sur le dos de la population. Toute grève de la fonction publique constitue un cas d'urgence. Un grand nombre de citoyens en sont affectés et se trouvent dans la situation in-

confortable d'être à la fois juge et partie, mais de ne posséder aucun moyen d'action sinon celui d'attendre passivement que le conflit soit réglé et de subir en attendant tous les inconvénients qui en découlent. Il existe, bien sûr, des mécanismes susceptibles de mettre un terme à ces affrontements stériles, notamment l'intervention du parlement. Le recours à l'autorité supérieure est quelquefois nécessaire et il faut croire que le gouvernement du Québec devra se résigner encore une fois à intervenir si la grève du transport de Montréal devait se prolonger indéfiniment.

Toutefois, la population elle-même ne peut se résigner indéfiniment à accepter comme normaux des événements qui devraient demeurer des exceptions. Une enquête complète sur les lois du travail s'avère de plus en plus nécessaire et elle devra comporter une harmonisation des différentes lois qui régissent l'exercice du droit d'association et du droit de grève, notamment en ce qui concerne le secteur public.

Provisoirement cependant, il est intolérable que les citoyens soient soumis à un régime de

chantage et d'ultimatum, et même à des tactiques qui relèvent davantage des techniques de conditionnement mises à la mode par les gouvernements totalitaires que de l'exercice ordonné des libertés démocratiques.

Si la grève actuelle doit durer, la population de la région montréalaise se doit de manifester clairement sa désapprobation des positions syndicales aux premiers intéressés, c'est-à-dire aux grévistes eux-mêmes et démontrer son aptitude à réduire le plus possible, par l'entraide et par une collaboration constante, les effets de cette grève.

Il est évidemment impossible d'improviser un nouveau système de transport en commun. Mais si chaque automobiliste se fait un devoir de faire sa part, si les employeurs qui en ont la possibilité se préoccupent d'organiser un service de dépannage, si chacun en somme se rend disponible, la vie économique pourra continuer à fonctionner, sinon d'une façon normale, du moins à un rythme tolérable. Et les grévistes rentreront au travail quand ils auront compris le bon sens!

## Un avant goût de l'hiver avec Moto-Ski 1968



La présentation des modèles Chevrolet et Oldsmobile 1968 mercredi dernier chez Lefebvre Automobile coïncidait avec celle du fameux MOTO SKI 1968. C'est dans un décor qui nous donnait un avant goût de l'hiver, que Jean LALANDE nous a montré ce bolide appelé MOTO SKI 1968. Sur la photo, nous voyons le jovial propriétaire de LAURENTIDE AUTO-NEIGE donnant des explications sur les caractéristiques du Moto Ski 1968 à des visiteurs attentifs.

## La journée de la presse francophone de la jeunesse à l'Expo sera marquée d'un grand concours

Les jeunes connaissent-ils bien les autres pays francophones du monde? Savent-ils qu'en Suisse, comme en Algérie, en Tunisie ou à l'île Maurice, on y parle le français?

La journée de la presse francophone de la jeunesse qui se tiendra, samedi, le 30 septembre à l'Expo, a pour but de mieux faire connaître chacun des pays francophones qui a décidé d'y participer.

Pour souligner cette manifestation un grand concours sera lancé auprès de tous les jeunes de 8 à 25 ans. Des voyages en Europe, en Afrique et à travers le Canada ainsi que de nombreux prix seront remis aux gagnants.

Pour participer au concours, les jeunes devront visiter les pavillons qui ont prêté leur appui à cette journée, soit les pavillons de la Jeunesse, le l'Algérie, de la Belgique, de France, de l'île Maurice, de Monaco, du Québec, de la Suisse et de la Tunisie.

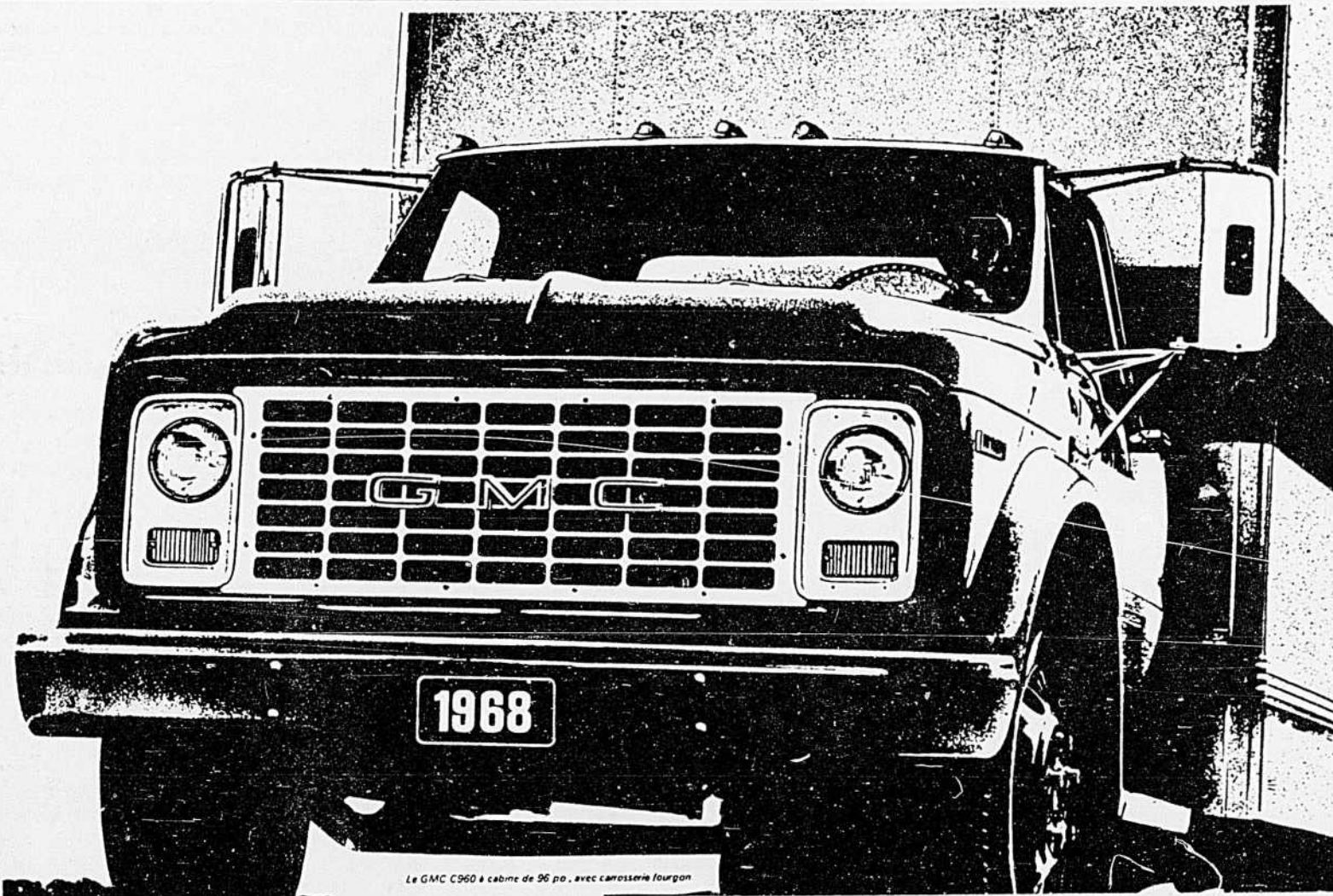
A l'entrée de chacun de ces pavillons leur sera remis le matin même de cette journée spéciale un questionnaire qu'ils devront compléter et remettre avant minuit, le même jour, au pavillon de la Jeunesse.

Pour permettre à tous les participants de se mériter l'un des prix, quatre questionnaires seront disponibles pour quatre groupes d'âge différents, soit de 8 à 11 ans, de 12 à 15 ans, de 16 à 20 ans et de 21 à 25 ans.

Il y aura trois questions par pays participants: l'une portant sur le pays, la deuxième sur le pavillon et la troisième sur la presse et l'information de ce pays. La visite de chacun des pavillons livrera la majorité des réponses.

Enfin, pour départager les éventuels ex-aequo, seront posées une ou deux questions subsidiaires.

Les lauréats seront connus le samedi 14 octobre.



Le GMC C960 à cabine de 96 po. avec carrosserie fourgon

# Les GMC 68...super-robustes et super-puissants.

Toujours en tête pour les performances comme pour l'élégance, les camions GMC 68 mettent à votre service une puissance plus forte que jamais. Voyez plutôt: un nouveau V8 de 427 po. cu. d'une puissance de 260 CV est livrable pour les poids-moyens et poids-lourds de série 960. Le moteur de 366 po. cu. des séries 950 et 960 a maintenant un carburateur à 4 corps et sa puissance a été portée à 235 CV! Le V8 standard des pick-ups 68 est un tout nouveau moteur de 307 po.

cu. et 200 CV. Moyennant supplément, on peut faire équiper les poids-légers des V8 de 327 et 396 po. cu. Le V8 307 est également livrable sur les Handi-Van et sur le tout nouveau Value Van. Voilà pourquoi nos GMC 68 sont les "super-puissants" en même temps que les "super-robustes". Et voilà pourquoi vous devrez passer chez le concessionnaire des camions GMC pour découvrir toutes les nouveautés que présentent les camions GMC 68



Le Handi-Van GMC à emportement de 100 po.



Le pick-up GMC C910 Wide-side avec l'équipement Super Custom et moulures chromées.

G-16BCF

**CAMIONS**  
**GMC**  
La marque qui fait toute la différence

Voyez le concessionnaire GMC

Voyez votre concessionnaire des camions GMC à St-Jérôme

**DESROSIERS AUTOMOBILES INC.**

813, RUE ST-GEORGES

ST-JEROME

TEL.: 438-3521

**Commission Scolaire Régionale  
Do'lard-des-Ormeaux**

**OFFRE D'EMPLOI**

APPARITEUR, pour laboratoire de chimie (secondaire 5) St-Jérôme.

Les candidats intéressés devront adresser leur demande accompagnée de leur Curriculum vitae, (Qualification et expérience), avant le 2 octobre à :

**MAURICE TRUDEL**

directeur général des études,  
300, rue Longpré, St-Jérôme, P.Q.

CANADA  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF TERREBONNE  
No. 59,509

**SUPERIOR COURT**

SUPERIOR COURT  
LACHUTE LUMBER & MILL-  
WORK LTD., a body politic duly  
incorporated, having its principal  
place of business in the City of La-  
chute, County of Argenteuil, Dis-  
trict of Terrebonne,  
Plaintiff,  
— vs —  
PLACEMENTS "ALTITUDE 1500"  
INVESTMENTS INC., a body politic  
duly incorporated, having place of  
business at 2244 Fleury Street East,  
City and District of Montreal,  
Defendant,  
— and —  
THE REGISTRAR FOR THE RE-  
GISTRATION DIVISION OF THE  
COUNTY OF ARGENTEUIL, having  
its office in the City of Lachute,  
County of Argenteuil, District of  
Terrebonne,  
Mis-en-cause.  
It is ordered to the Defendant to  
appear in this case at the prothono-  
tary's office within a month of the  
first publication. A copy of the  
Writ and Declaration has been left  
at the office of the Court for the  
Defendant.  
ST. JEROME, this 13th day of  
September, 1967.  
G. Coursol  
DPT PROTONOTARY S.C.T.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE TERREBONNE  
No. 59,509

**COUR SUPERIEURE**

LACHUTE LUMBER & MILL-  
WORK LTD., corporation légale-  
ment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires en la cité de Lachute,  
comté d'Argenteuil, district de  
Terrebonne,  
Demanderesse,  
— vs —  
PLACEMENTS "ALTITUDE 1500"  
INVESTMENTS INC., corporation  
légale-ment constituée, ayant place  
d'affaires à 2244 rue Fleury est, cité  
et district de Montréal,  
Défenderesse,  
— et —  
LE REGISTRATEUR DE LA DIVI-  
SION D'ENREGISTREMENT DU  
COMTE D'ARGENTEUIL, ayant  
son bureau en la cité de Lachute,  
comté d'Argenteuil, district de Ter-  
rebonne,  
Mis-en-cause.  
Il est ordonné à la défenderesse de  
comparaitre au greffe de cette Cour  
dans le mois à compter de la pre-  
mière insertion des présentes. Une  
copie du bref et de la déclaration  
a été laissée au greffe à l'intention  
de la défenderesse.  
SAINT-JEROME, ce 13 septembre  
1967.  
G. Coursol  
PROTONOTAIRE ADJOINT C.S.T.

**LES PETITES ANNONCES**

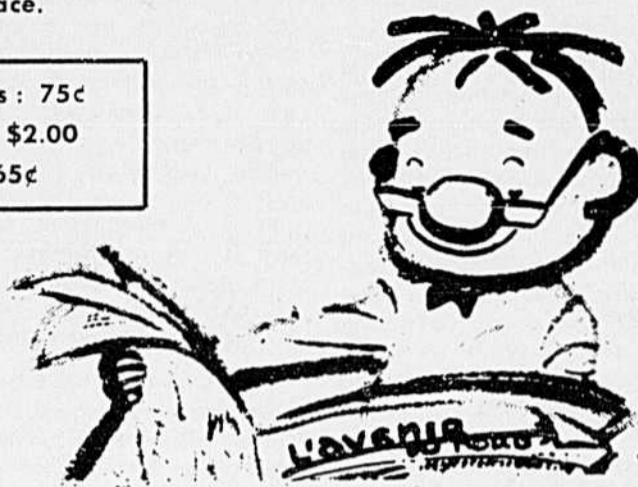
Les petites annonces de L'Avenir du Nord  
coûtent peu et donnent toujours des résultats.  
Assurez-vous d'un service efficace.

annonce 20 mots : 75¢  
trois semaines : \$2.00  
répétitions : 65¢

**L'AVENIR DU NORD**

336, rue Labelle  
C.P. 160  
Saint-Jérôme

**438-1350**



**MAGASIN A LOUER**

Situé au 432 rue St-Georges, à louer,  
libre le 1er mai. S'adresser au 430 rue  
St-Georges, tél.: 438-1978.

**A VENDRE**

Terrain, 50 x 105, situé rue Bruno-  
Nantel, \$1500. S'adresser le soir au 438-  
3625.

**FEMME DEMANDEE**

Opérateur sur machine "Overlock", doit  
posséder expérience dans les lainages.  
S'adresser au 2019 rue Mansfield, Mon-  
tréal ou composez 844-3221. 20-27

**FEMME DEMANDEE**

Opérateur pour dessus de souliers, ex-  
périence requise pour travail soigné.  
S'adresser au 2019 rue Mansfield, Mon-  
tréal ou composez 844-3221. 20-27

**A VENDRE**

Pontiac '64, Strato Chief, automatique,  
2 portes, 33.000 milles, 6 cyl. Très pro-  
pre. Appelez 436-1220, local 253. De-  
mandez M. Paul Morasse.

**MAISON A VENDRE**

MAISON A VENDRE COMPRENANT  
MAGASIN. Logement, 5 pièces, 3 gara-  
ges, grand terrain pour stationnement,  
situé au 165 rue St-Georges, St-Jérôme.  
Prix raisonnable. Tél.: 438-2031.

**A bas prix futurs mariés**

**ATTENTION ATTENTION**

Ameublements complets ayant servi pour maisons modèles,  
neufs. Allons vous chercher sur rendez-vous.

Tél.: 622-0201

**A VENDRE**

2 compresseurs sur roues, Dodge 48,  
une soudeuse électrique de 520 volts,  
et un camion citerne pour l'huile. Tél.:  
435-2534.

**2 SALONS 2  
MODERNES**

**Hervé Trudel  
& FILS**

Directeur de funérailles  
136 rue Labelle  
400 rue Labelle  
TEL.: 438-1234  
ST-JEROME  
Service d'ambulance  
privée



**Les étudiantes optent pour le coton**  
L'entretien du velours côtelé

**Avoir froid et attraper  
du froid**

Un rhume ordinaire ne semble pas provenir du fait d'avoir froid pendant une heure ou deux. Les chercheurs du U.S. Institutes of Health ont remarqué que des personnes qui sont demeurées d'une température de 400F. ou dans un bain froid abaissant la température de leur corps de deux degrés n'avaient pas attrapé un plus grand nombre de rhumes que celles qui sont demeurées au chaud et à sec. On avait injecté du rhinovirus, un des virus causant le rhume aux volontaires. Le rythme de guérison des rhumes précédents ne fut pas ralenti par cette exposition à des températures froides.

pour reviser l'enquête sur l'économie menée depuis un an et les actions à réaliser à la suite de cette enquête; pour s'interroger sur les loisirs.

Informations: Mlle Mariette Bertrand, tél.: 432-9741 local 27.

Le velours côtelé, ce type de coton le plus en faveur à l'automne, est l'un des premiers tissus d'entretien facile. Lavable et séchable à la machine, il requiert peu ou pas de repassage. Après le lavage, il suffit de relever les poils avec une brosse douce, alors que le tissu est encore humide. Ou encore, de retoucher légèrement sur l'envers les vêtements de velours côtelé, avec le fer à repasser. Déposer en guise de coussinage une serviette de coton éponge sur la planche à repasser. La plupart des vêtements de velours côtelé sont grand teint, mais certains peuvent déteindre légèrement et on recommande de les laver à part. Vérifier les étiquettes sur les vêtements avant de les acheter, pour vous assurer qu'ils ne puissent déteindre. Voici une façon simple de vérifier: frotter vivement le tissu avec un linge blanc. Si la couleur s'attache au linge blanc, il est probable que le vêtement déteindra au lavage. Assurez-vous que les garnitures et les doublures des vêtements de velours côtelé sont également lavables. Sinon, on devra les nettoyer à sec.

**Journée des jeunes travailleurs, le 1er octobre, étude d'une enquête régionale sur l'emploi de l'argent**



**PAS DE BUDGET** chez la moitié des jeunes travailleurs, ont découvert les membres de la commission formée par la J.O.C. On reconnaît dans l'ordre habituel Mlles Francine Lalonde (St-Janvier), Francine Boisclair (Ste-Thérèse), Jocelyne Bastien (St-Jérôme), Pauline Gascon (Terrebonne), Ginette Montpetit (Saint-Eustache), Laurene Juneau, responsable de l'animation de l'équipe diocésaine de la J.O.C. MM. Maurice Vézina (Terrebonne), Jean-Paul Boisvert (St-Eustache), Claude Charron aumônier de la J.O.C., Raymond Lebeau, responsable de l'animation de l'équipe diocésaine de la J.O.C. et Michel Chartrand (Ste-Thérèse).

"L'argent dans la vie des jeunes travailleurs", tel sera le thème d'une journée d'études que la J.O.C. du diocèse patronne à la suite d'une enquête qu'elle mène depuis près d'un an sur l'économie régionale. "Découvrir les revenus des jeunes travailleurs, savoir ce qu'ils font de leur argent, d'expliquer le président, M. Raymond Lebeau, voilà autant d'interrogations auxquelles nous voulons répondre par notre enquête".  
L'enquête qui a été conduite auprès de 216 jeunes travail-

leurs révèlent que la moitié d'entre eux ne songent pas économiser. En rapport avec leur lieu de travail, continue M. Lebeau, 60% des jeunes doivent se déplacer. Ce sont ces données et bien d'autres que l'équipe diocésaine de la J.O.C. fournira le premier octobre à la réflexion à l'occasion de la journée des jeunes travailleurs. Le programme s'établira comme suit :  
**Journée diocésaine des jeunes travailleurs**  
Participants: Des jeunes travailleurs, des représentants des

syndicats, des caisses populaires, de la finance, des loisirs et enfin les autorités des conseils municipaux du diocèse.  
Activités: Ateliers de travail, colloque avec jeunes et adultes, souper, danse.  
Date: Dimanche, le 1er octobre 1967, à 1 heure de l'après-midi.  
Lieu: Pensionnat des Saints-Anges, rue Fournier, à St-Jérôme.  
Pourquoi: Pour partager les valeurs vécues par la dernière semaine nationale de la J.O.C.;

# "LECOQ & FILS" promet de devenir l'émission la plus drôle de la TV



La nouvelle émission "LECOQ & FILS", qui sera lancée bientôt par Télé-Métropole et les Brasseurs de la bière Laurentide, promet de devenir rapidement la plus drôle de la TV.

Conçue par Réal Giguère, dont les trouvailles épatent tous les réalisateurs avec qui il travaille, et écrite par Bernard Sicotte, dont les collaborations à des émissions comiques ne se comptent plus, "LECOQ &

FILS" devrait en effet prendre très peu de temps à se hisser en tête des émissions comiques de la télévision.

Car non seulement "l'histoire" de chaque demi-heure sera-t-elle agencée de façon à engendrer à la fois suspense et comédie, mais encore sera-t-elle jouée par les meilleurs de nos comédiens.

Gilles Latulippe, par exemple, fera rire à coup sûr en jeune détective gaffeur mais toujours

gagnant pour qui le déguisement constitue la meilleure façon de passer inaperçu. On se souvient de son jeu magnifique dans "Bousille et les Justes". On sait avec quelle justesse il a campé le Conrad de "Rue des Pignons", et pour les enfants, de tout âge, qui s'amuse ferme à le regarder dans "Le Zoo du Capitaine Bonhomme", il est encore cet impitoyable clown "Titoto". Nul doute que son extraordinaire mimique, souvent

## Initiation aux techniques d'expression du comédien

Le Séminaire de Sainte-Thérèse offre aux adultes un cours d'initiation aux techniques d'expression du comédien.

Ce cours a pour but premier de fournir à l'étudiant les rudiments de l'expression dramatique. Il le familiarisera avec les exigences du métier d'interprète, tout en le confrontant aux problèmes que rencontrent les artisans du spectacle de théâtre. Cette culture théâtrale leur permettra de porter un jugement plus objectif lors de la représentation d'une pièce. Le plaisir de l'étudiant en sera accru d'autant.

Pratiquement, le cours offre les possibilités suivantes:

a) Il prépare des candidats aux concours d'admission des grandes écoles d'art dramatique, (Conservatoire, Ecole Nationale).

b) Il vise à former des animateurs de théâtre pour mouvements de jeunesse,

clubs sociaux, etc.

c) Il permet, de par les techniques qui le constituent, une saisie personnelle de ses barrières psychologiques et la possibilité de les vaincre.

Quoique collectif, le cours exige beaucoup de l'individu. En effet, chaque élève, lors des rencontres, est appelé à pratiquer intensément l'expression corporelle et l'improvisation, les deux techniques de base du cours. En plus, on lui demande d'animer un groupe, de diriger une discussion, de mettre en scène de brefs extraits du répertoire. Bref les techniques utilisées tendent à libérer la personnalité de l'individu afin qu'il puisse s'incarner dans un autre. C'est l'essence même du théâtre.

Le cours est dirigé par M. Jean-Robert Rémillard, professeur de théâtre et de littérature au Séminaire de Sainte-Thérèse.

D'une durée de trente semaines, le cours sera donné hebdomadairement trois heures durant.

Les disciplines de formation de ce cours sont les suivantes: gymnastique, expression corporelle, improvisation globale ou dirigée, mime, chant, histoire du théâtre, diction et respiration.

Les candidats doivent être en excellente santé et posséder une instruction et une culture raisonnables. Les candidats rencontrent le directeur du cours et l'acceptation de leur candidature se fait à la suite de cet entretien.

Toute personne intéressée est priée de communiquer au plus tôt avec le Directeur des Cours aux Adultes, Séminaire de Sainte-Thérèse: le nombre d'étudiants à ce cours étant limité.

Le Séminaire de Sainte-Thérèse possède un théâtre bien équipé ainsi que des ateliers de costumes et décors.

41 joueurs se présentent

## LES ALOUETTES A L'ENTRAINEMENT



GHISLAIN DELAGE

Les Alouettes de St-Jérôme ont ouvert leur camp d'entraînement vendredi soir dernier alors que pas moins de 41 joueurs se sont présentés à l'instructeur Ghislain Delage. Ce groupe de jeunes travailleront sans relâche dans les prochaines semaines afin d'obtenir une place régulière dans l'alignement du club. Delage a tenu une pratique de deux heures

vendredi soir et dès samedi matin il a divisé ces joueurs en deux groupes pour une pratique de près de trois heures. Parmi ceux qui ont le plus retenu l'attention l'on mentionne Y. M. Belzile, Robert Guindon un petit gars de St-Jérôme qui a remporté le championnat des compteurs de la ligue Midget inter-cités la saison dernière, et le brillant gardien de but Michel Bellehumeur. Delage est aidé dans les pratiques de MM. Desjardins et Edmond de Rosemont. Ghislain croit qu'avec le matériel en mains et les quelques joueurs qui arriveront à la suite des échanges que la direction est en train de bâcler il sera en mesure de former une très bonne équipe pour St-Jérôme. Il semble que Ghislain Delage soit un homme de décisions puisqu'il n'a pas tardé à renvoyer plusieurs joueurs après les premières pratiques et il a ainsi réduit à 25 ceux qui tenteront de faire le saut avec les Alouettes. Le club tiendra des pratiques régulièrement d'ici l'ouverture de la saison officielle au milieu d'octobre.

comparée à celle du grand Fernandel, fera s'esclaffer bien des téléspectateurs lorsque "Méo" Lecoq plongera dans sa première enquête comme un baigneur... qui ne sait pas nager mais qui flotte.

Paul Desmarteaux, sur qui s'est arrêté le choix de l'équipe de réalisation de "LECOQ & FILS" pour interpréter le rôle d'Aristide Lecoq, n'en sera pas moins amusant. "Réflecteur" de Gilles Latulippe, un peu comme Dean Martin l'était pour Jerry Lewis et comme Art Carney l'est encore pour Jackie Gleason, il a exactement le masque et la voix qu'il faut pour incarner Aristide. Ce dernier, en effet, représente la vieille école. C'est un conservateur pour qui rien ne vaut les bons vieux trucs à la Sherlock Holmes. Coléreux de nature, et encore irrité à la fois par la gaucherie et les méthodes modernes de son fils Méo, il passe littéralement son temps à faire explosion. Ce qui, on le voit, convient parfaitement à Paul Desmarteaux qui montre depuis belle lurette, déjà, aux gens des "Pays d'en-haut", de quel bois il se chauffe.

Madeleine Touchette et Yvon Dufour, qui compléteront la distribution régulière de "LECOQ & FILS", ne sont pas non plus les derniers venus dans la comédie. Madeleine, qui sera Constance Galarneau, la secrétaire des Lecoq, a fait des apparitions remarquées dans "La Famille Plouffe", "Le p'tit Café" et, surtout, a fait sensation dans le fameux "Ti-Coq" de Gratien Gélinas. Il faudra la voir faire les yeux doux à Méo! Quant à Yvon Dufour, qui jouera le rôle du policier Barbeau absolument irrespectueux des détectives Lecoq surtout, il a devant lui une roue qui jurera avec les 36-30-34 de Gilles Latulippe et, derrière, une expérience peu commune du théâtre. Vétéran de la scène et chauve de profession, il a été à la télévision dans "Le Survivant", "Le Pain du Jour", "Jeunes visages", "Le Courrier du Roy", "Les Enquêtes Jobidon" et quantité d'autres émissions à succès.

Réalisée enfin par Jean Claveau, qui a signé déjà de

nombreuses émissions de télévision à succès et devant par surcroît présenter, chaque semaine, un comédien invité, l'émission "LECOQ & FILS" devrait, selon même les prévisions les plus conservatrices, se classer parmi les préférées du public.

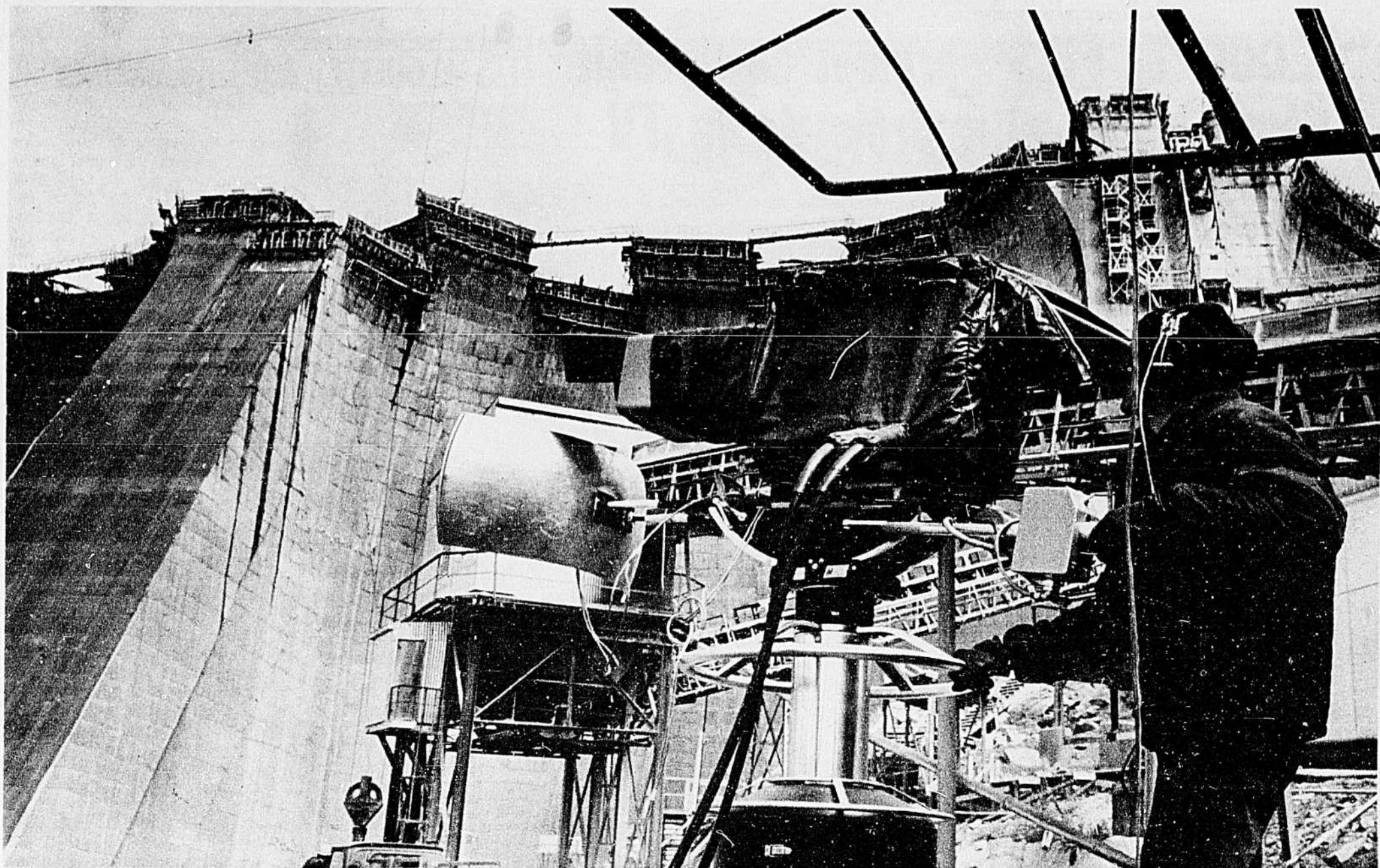
Elle sera télédiffusée en couleur le lundi soir, à 9 heures, à Montréal (Canal 10), Québec (Canal 4) Chicoutimi (Canal 6), à compter du 2 octobre et le dimanche soir, à 7 heures 30, sur les ondes de sept autres stations de télévision du Québec.

## Trucs pour peintres amateurs

Si vos enfants aiment garnir les murs de leurs chambres de photos et coupures épinglées, voici un moyen de leur faciliter la chose tout en protégeant vos murs. Vissez en place un grand panneau de planche murale destiné à recevoir épingles et punaises et qui, lorsque vous le retirerez, ne laissera au mur que quatre petits trous faciles à boucher. Le panneau, peint de la même couleur que le reste de la pièce, passera inaperçu.

Les bols de bois avec couvercles qui contiennent certains types de savons à barbe ne sont pas à jeter. On peut en faire de jolis bibelots et contenants en les enduisant d'émail "Cilux" en aérosol et en les décorant de dessins d'exécution facile. Un jour de pluie et de congé, les enfants seront ravis de transformer en chefs-d'œuvre les pots à barbe de leur papa!

Pour prévenir les chutes dans l'escalier du sous-sol souvent escarpé et mal éclairé, enduisez les marches de peinture claire saupoudrée de sable pendant qu'elle est encore fraîche. Le sable qui absorbera la couleur de la peinture, n'y paraîtra pas du tout, mais les marches de l'escalier deviendront anti-dérapantes.



L'Hydro-Québec participe à l'Expo 67 d'une façon particulièrement vivante. Directement de son chantier de Manic 5, elle télévisé, en couleur, tous les jours, l'activité qui entoure la construction de son fameux barrage. Trois caméramen, chacun placé à un point stratégique, saisissent les images qui sont dirigées vers Montréal, au Pavillon des Industries, situé dans la Cité du Havre.

## Accélérer le transport routier dans les grandes villes

Des voies séparées pour les autobus qui transportent les banlieusards aux lieux d'affaires du centre de la ville pourraient diminuer la congestion que cause l'affluence des voitures dans les grandes villes et accélérer le transport.

C'est une suggestion qu'apporte M. Martin J. Caserio, vice-président de General Motors et directeur général de la division des camions et des autobus GMC, devant les membres de l'Association des propriétaires d'autobus des États-Unis.

M. Caserio a souligné tous les avantages que représentent pour les habitants de banlieue la création de voies rapides réservées aux autobus de transport-passagers dont la souplesse d'utilisation, au départ comme à l'arrivée, rend encore plus efficace.

Le conférencier a révélé que Milwaukee est à étudier un système de cette nature. Milwaukee représente un lieu idéal pour ces essais puisqu'elle possède un corridor est-ouest dans lequel s'intègre un tronçon de route qu'on pourrait facilement transformer en artère réservée aux autobus. Le conférencier a ajouté que cette voie ultra rapide pourrait aussi servir aux voitures de la police, aux ambulances et à certains autres véhicules dont les services sont requis de toute urgence, à l'occasion.

Aujourd'hui ce corridor absorbe environ 42.000 véhicules et on prévoit que ce chiffre s'élèverait à 77.500 en 1990.

Des études ont révélé qu'une voie semblable, mais réservée aux seuls autobus, pourrait transporter 60.000 personnes à l'heure, environ, ce qui déjà va bien au-delà des prédictions maximales du corridor de Milwaukee, tel qu'utilisé actuellement.

M. Caserio a souligné que les autobus, vu leur souplesse d'utilisation, représentent un mode de transport plus avantageux que les systèmes qui se voient forcés de suivre une route fixe. Chacun peut se rendre vers divers points pour y prendre des passagers ou les déposer et représentent ainsi un service "porte à porte" sans les inconvénients de la correspondance.

Les préoccupations de la General Motors, envers le transport routier, ne datent pas d'hier et ses ingénieurs aussi que ses experts en circulation, de concert avec des économistes, étudient depuis des années les concepts tels que celui que décrit M. Caserio. Celui-ci note que la section sur le transport public que GM présentait à l'Exposition mondiale de New York, a été saluée comme l'une des plus importantes contributions au transport de l'avenir. Ces efforts, si on les ajoute à d'autres études de savants et d'éducateurs, devraient apporter des solutions humaines et réalistes aux problèmes de transport qu'impliquent le développement urbain, l'explosion de la population aussi bien que la hausse du standard de vie et l'affluence qui en résulte.

## Concours de Coca-Cola Ltée "Formez une date avec Coke"



Mlle Hélène Minogianis du 67 rue Raymond, à St-Jérôme, gagnante d'un voyage à Vancouver pour 2 personnes, avec le concours de Coca Cola Ltée: "FORMEZ UNE DATE AVEC COKE". Dans l'ordre habituel, nous voyons monsieur Yvon Robert, gérant général de S. DESORMEAUX Inc.,

(embouteilleurs autorisés de Coca Cola sous contrat avec Coca Cola Ltée), remettre les billets gagnants à Mlle Hélène Minogianis, pendant que monsieur Pierre-Paul Paquin, gérant des routes, surveille le tout d'un air approbateur".

Ne prenez jamais un médicament en présence de vos enfants et ne parlez pas de bonbon lorsqu'il s'agit d'un comprimé.

Les comprimés présentent un danger lorsque vous les prenez avant ou après avoir bu de l'alcool.

Outre Bell Canada, on compte 314 compagnies de téléphone au Québec et dans l'Ontario. Ces réseaux desservent quelque 400.000 téléphones pouvant tous être reliés au réseau interurbain de la Bell.

Bell Canada exploite le central téléphonique commercial le plus au nord du pays, à Reso-

lute, Cornwallis Island, à 600 milles au nord du cercle arctique.

La capacité des circuits de télécommunications s'échelonne entre les vitesses les plus basses et 500 kilobits par seconde. Une telle rapidité permettrait de transmettre le texte intégral de la Bible en 90 secondes.